

REDACTION ET
ADMINISTRATION
28, Avenue de Pérolles

TELEPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. N° 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m 3 m 6 m 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 1
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

M. Motta a parlé à Genève.

A propos des élections cantonales françaises.

A Genève, la deuxième séance plénière de l'assemblée de la Société des nations s'est tenue hier, mercredi, après midi.

M. Motta, accueilli par de longs applaudissements qui l'ont dédommagé des propos absurdes de *Paris-Soir*, de l'*Œuvre*, de l'agence Radio et d'autres journaux malheureusement inspirés, a rappelé la mémoire de deux membres disparus de l'assemblée.

« Permettez-moi, a dit M. Motta, au seuil de ce débat, d'envoyer au nom de la délégation suisse l'hommage du souvenir à la mémoire du chancelier Dollfuss, lâchement assassiné le 25 juillet, à Vienne, dans l'exercice de ses fonctions. Son idéal avait été de maintenir et de défendre l'intégrité et l'autonomie de son pays. Il est tombé pour cette idée. Honneur au martyr d'une si noble cause ! Puisse ce sacrifice émouvant et glorieux garantir désormais à la république d'Autriche l'ordre et la paix. »

Puis, M. Motta a évoqué la mémoire de M. Scialoja, ancien délégué italien. « Il nous a laissés, a-t-il déclaré, un recueil des discours qu'il a prononcés ici-même. Il y a dans ce volume les arguments les plus solides en faveur de la collaboration diplomatique pratiquée sous la forme de la Société des nations. Vittorio Scialoja n'aura pas parlé et agi en vain. Nous demeurerons fidèles à l'institution qu'il avait toujours défendue. »

Ça été ensuite au tour du chancelier d'Autriche, M. Schuschnigg, de rappeler la mémoire de M. Dollfuss et de démontrer la nécessité, « d'un intérêt européen », de l'indépendance de l'Autriche.

A la fin de la séance, M. de Valera (Irlande) s'est occupé de l'admission de la Russie des Soviets dans la Ligue de Genève. Il y a deux questions à poser : d'une part, la Russie est-elle certaine de ne pas se voir infliger l'humiliation d'un refus ? D'autre part, les Etats qui sont disposés à inviter les Soviets sont-ils certains que leur invitation ne sera pas repoussée ?

M. de Valera a déclaré qu'il votera en faveur de l'admission, mais il estime qu'on ne doit pas, pour la Russie, s'écarter de la procédure régulière et priver les Etats-membres de leur droit de critique.

Cette intervention marque clairement que, malgré le désir obstiné de M. Barthou, les affaires ne vont pas comme le voudraient les partisans de la candidature soviétique.

Chaque jour amène de nouvelles difficultés. On sait que les amis de la Russie auraient désiré que celle-ci fût « invitée » à se faire représenter à Genève, mais le texte de la lettre d'invitation soumis au Conseil fut, nous l'avons dit, jugé inadmissible par certains Etats ; il leur parut impossible d'approuver une invitation constatant que la Russie bolchéviste remplissait ses obligations internationales et respectait les traités. On veut obliger — c'est bien le moins ! — les Soviets à solliciter eux-mêmes leur entrée. M. Bruce, délégué de l'Australie, s'est honoré en développant cette façon de voir. Sir John Simon est intervenu à son tour, laissant entendre que la thèse australienne était défendable. La Russie, a déclaré le ministre britannique des affaires étrangères, peut être admise à Genève, mais il faut éviter de lui donner l'impression qu'elle sera reçue à bras ouverts.

On ne désespère pas de voir de nouveaux opposants se ranger aux côtés de la Suisse et du Portugal. Le gouvernement grec se rangera-t-il à l'avis de son ministre des affaires étrangères ? La Belgique se libérera-t-elle de l'influence de Paris ; la Hollande, de celle de l'Angleterre, et la Hongrie, de celle de l'Italie ? Et le Canada ? Et l'Espagne ?

Quelques-uns espèrent que les Soviets, humiliés par la froideur de l'accueil qui leur

est réservé, repousseront des avances aussi réticentes ; mais Moscou a un tel intérêt à faire partie de la Ligue de Genève qu'il passera outre aux répugnances qu'il provoque.

Deux décrets ont paru mardi, à Paris, au *Journal officiel*, fixant les deux tours des élections cantonales (conseils généraux et conseils d'arrondissement) aux 7 et 14 octobre prochain.

Les divers partis politiques définissent successivement leur attitude à propos de ces élections. On sait que, déjà, socialistes et communistes, qui feront bloc au second tour, ont décidé de soutenir leurs candidats les plus favorisés.

Hier, mercredi, le groupe parlementaire radical-socialiste a discuté de ce problème. Le groupe a été unanime en ce qui concerne la nécessité d'un « appel au pays », rappelant « les résultats obtenus par le parti dans la défense des grands intérêts du pays ». La difficulté commencera quand il faudra rédiger cet appel. M. Herriot, dont on sait qu'il ignore le ridicule, en a tracé les grandes lignes, qui sont ahurissantes. D'après le politicien lyonnais, c'est au parti radical-socialiste qu'est due la « résorption d'un déficit très important ».

« Le parti, a encore dit M. Herriot, a fait tout son devoir au lendemain des événements du 6 février, en se sacrifiant à l'intérêt général du pays. » Or, on sait que, en réalité, le cabinet radical Daladier a fui sous la peur de la colère de Paris. Le manifeste demandera, enfin, que, dans le scandale Stavisky, tous les coupables soient frappés. Mais qu'en pense M. Guernut, président de la commission d'enquête, si attentif à ménager les coupables quand ils sont — et ils le sont presque tous — radicaux et francs-maçons ?

En ce qui a trait à la tactique à adopter en vue des élections des 7 et 14 octobre, des divergences profondes se sont marquées. Quelques députés ont préconisé l'union des gauches. Mais d'autres ont fait remarquer qu'il conviendrait de ne définir la tactique du parti radical qu'entre le premier et le second tour de scrutin. C'est probablement à cet avis que se rangera le parti, au congrès de Nantes.

Rappelons que, avant les élections cantonales, le 21 septembre, M. Gaston Doumergue parlera, pour la troisième fois, à la radio. On dit qu'il exposera les grandes lignes de son projet de réforme de l'Etat.

Le plan de M. Doumergue est attendu avec impatience.

L'opinion, en France, est irritée de l'indiscipline générale qui règne. On ne comprend pas que l'autorité ne se fasse plus respecter. On ne conçoit pas que des instituteurs qui ont la responsabilité de former la jeunesse puissent, sans encourir de sanctions, lancer un défi au pouvoir public et aux familles, prêcher l'indiscipline et tourner en dérision l'idée de patrie.

On s'étonne que des syndicats illégaux de fonctionnaires aient acquis une telle puissance par une suite de capitulations du gouvernement.

De tous côtés, on demande une réforme qui, en faisant passer au premier plan l'intérêt général, ne livre plus l'Etat et le pays à des organisations politiques. On demande encore qu'on ne s'attaque pas seulement au côté matériel de la crise mais qu'on se préoccupe aussi et surtout de son côté moral.

Interrogé dernièrement par un journaliste parisien, M. Doumergue a déclaré qu'on se trouvait aujourd'hui en face d'une crise d'idéal. « On n'ose plus parler de la patrie. Voilà le vrai scandale. Dans le moment où les nationalismes s'exaspèrent autour de nous, nous nous abandonnons. »

L'épargne suisse et fribourgeoise il y a vingt-cinq ans

Comme nous l'avons démontré récemment, notre patrie — sans vaine gloire, ni recherche de prestige — s'est acquis le droit au premier rang sur vingt et une nations recensées à l'égard de leur activité en matière d'épargne. Elle peut aussi revendiquer l'ancienneté de cette pratique qui restera, quoi qu'on puisse en penser, l'un des moyens efficaces, après le travail, de préparer l'avenir des familles et le bonheur de la société.

L'idée initiale de l'épargne encouragée et surtout garantie, remonte à l'année 1611 et son auteur fut le Français Delestre. Pourtant, une application sérieuse n'en sera tentée que cent cinquante ans plus tard, et c'est l'Allemagne qui en verra les débuts, à Brunswick en 1765, à Hambourg en 1778, à Oldenbourg en 1786. La Suisse aurait eu le pas sur les cités d'outre-Rhin si la « Caisse de secours fondée en 1712, à Saint-Gall, et sa contemporaine, l'*Ersparnisckasse* de Zurich, s'étaient donné le but unique et formel de faire fructifier les économies réalisées autour d'elles. Dès lors, les établissements de Genève (1785) et de Berne (1787) doivent être considérés comme les ancêtres des mille et quelques caisses suisses, grâce auxquelles notre pays s'honore d'occuper la première place, par ordre d'ancienneté, dans la liste des nations qui se sont les premières intéressées aux caisses d'épargne.

La dernière statistique datant de 1908 en a dressé l'état, où figurent 365 caisses, avec leurs filiales ou agences, et 662 sociétés d'épargne. Cette seule énumération indique le chemin parcouru depuis la fondation des comptoirs primitifs de Berne et de Genève ; elle souligne aussi la puissance d'expansion de cette habitude d'économiser devenue si populaire et qui, malgré tout, persiste heureusement dans tous nos cantons.

La distinction à faire entre les caisses et les sociétés d'épargne paraît ici superflue. Les unes et les autres tendent au même résultat ; elles favorisent, en effet, la conservation d'argentés nés du travail et « mis de côté, — selon le terme vulgaire, — pour être retrouvés devant soi », à l'heure propice, c'est-à-dire, en des circonstances imprévues, devant une infortune à soulager, ou encore dans cette situation de la cigale qui, au témoignage de la Fontaine, « se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue ».

De même, ne nous arrêtons-nous pas aux mobiles qui ont suggéré la création des diverses institutions d'épargne, qu'elles visent au emploi de montants recueillis pour le service du prêt mutuel, ou destinent tout ou partie de leurs bénéfices à des œuvres d'utilité publique ? Peut-être y reviendrons-nous en étudiant les règles administratives de ces intéressants établissements et, surtout, la garantie qu'ils doivent offrir aux déposants.

Pour l'instant, il suffit de constater comment un progrès si réjouissant, cette extension surprenante de l'action des caisses d'épargne, se traduit en chiffres, il y a une vingtaine d'années, en notre Suisse d'abord, puis, dans notre canton. Quelque persuadé que nous soyons de l'aridité des nombres dans un article de journal, nous gardons l'espoir que nos lecteurs les excuseront et dégageront avec nous les déductions qu'ils comportent.

Des statistiques consultées, nous extrayons le petit tableau suivant :

	1887	1908
Instituts suisses d'épargne	458	1.017
Livrets	1.307.052	1.963.117
Livrets par cent habitants	41	55
Dépôts	984.741.557	1.591.802.000
Moyenne des dépôts par habitants	309	448
Moyenne par livret	753	811

Une remarque s'impose avant tout autre examen de cette table : l'augmentation du capital d'épargne suisse qui, fin 1908, s'était accru d'environ 607 millions de francs, durant la période 1887-1908, augmentation qui représente une avance de 62 %, soit de 3 % par année. Ce résultat quasi invraisemblable se trahit, pourtant, et mieux encore, dans la moyenne des argentés économisés par chaque habitant : 309 francs qui, au bout de vingt-deux ans, devient 448 fr. et place notre pays en tête des nations envisagées en regard de leurs capitaux d'épargne. Le canton de Fribourg y a une part et son apport, pour restreint qu'il paraisse, a permis au statisticien de déclarer que, dans la majoration des dépôts, Fribourg et le Tessin se sont distingués par une forte augmentation proportionnelle. Il est évi-

dent que l'accroissement des livrets et des dépôts est plus marqué là où un vigoureux essor n'est intervenu que tardivement. Et c'est ici le cas de redire le proverbe : « Mieux vaut tard que jamais ! »

Pour fixer l'augmentation fribourgeoise, le meilleur moyen est encore celui des chiffres qui sembleront d'autant moins rébarbatifs qu'ils intéressent notre canton.

	1887	1908
Instituts recensés	28	54
Livrets	14.958	28.351
Livrets par cent habitants	12	22
Dépôts	13.777.515	27.489.267
Moyenne par habitant	110	206
Moyenne par livret	919	1000

Ainsi donc, ces données jaillies de la même source nous autorisent à conclure que, pendant l'espace 1887-1908, l'épargne fribourgeoise a progressé du 100 % ou du 5 % par an, alors que l'avance annuelle suisse ne fut que du 3 %. Ce succès n'a, certes, point transformé notre pays en un Eldorado de l'épargne ; il n'en reste pas moins que Fribourg a poursuivi sa carrière avec constance et que, quatre ans plus tard, une autre statistique d'ordre privé, nonobstant sincère, établissait, à fin 1912, l'existence d'un sommaire de dépôts fribourgeois d'épargne de 47.941.108 fr., comportant une majoration, sur le capital recensé en 1908, de quelque 20 millions en quatre ans, soit de cinq millions par année.

Les livrets détenus par nos concitoyens, passaient, en la même période, de 28 mille à 50 mille avec une moyenne de 950 fr. par livret. Ainsi ?

	Livrets par 10 ³ habit.	Dépôts par habit.	par livret
En Suisse (1908)	55	448	811
A Fribourg (1908)	21	206	1000
A Fribourg (1912)	36	346	950

De ces indications, il semble ressortir que, si notre canton avait maintenu son rythme d'économies antérieur, sa capitalisation de réserves populaires eût bientôt atteint la moyenne de la Suisse. Ne pourrions-nous pas ajouter que, à la même cadence, nos instituts cantonaux d'épargne auraient enregistré en décembre dernier un accroissement de dépôts de quatre-vingts millions de francs sur le sommaire de 1912.

Que l'habitude de l'épargne ait cause gagnée chez nous depuis 1912, nous pouvons le proclamer et sans exagération ni vantardise, puisque les chiffres évoqués accusent ce résultat. Mais demandons-nous si, lassé de son effort, notre peuple serait demeuré complaisamment sur la position acquise en 1912, sur un succès que rien alors ne faisait prévoir ? Qu'est-il résulté de la campagne ouverte un an avant la guerre et débutant sous les plus défavorables auspices ? Avons-nous accru nos réserves et dans quelles proportions ? Attendons, pour répondre à ces questions, les renseignements que nos institutions d'épargne ne manqueront pas de nous fournir avec la complaisance et la précision de jadis. E. G.

L'attitude du Conseil fédéral approuvée

Le conseil de la fédération des Eglises protestantes de la Suisse a adressé à M. Motta, président de la délégation suisse à l'assemblée de la Société des nations, une lettre dans laquelle il déclare que c'est avec un véritable soulagement qu'il a appris le vote unanime de la délégation du Conseil fédéral pour les affaires étrangères et du Conseil fédéral lui-même, contre l'entrée des Soviets dans la Société des nations.

Les signataires de la lettre demandent instamment au Conseil fédéral de défendre toujours et en toutes circonstances les droits de l'humanité et la liberté des consciences.

Sous le régime de Nicole

Le Département de justice et police genevois n'a pas autorisé le meeting organisé par le parti communiste et qui devait se tenir demain soir vendredi, en faveur de l'arrivée des délégués de la Russie soviétique à la Société des nations. Cette décision est basée sur l'arrêté du Conseil fédéral ainsi que sur les dispositions cantonales prises en cette matière et relatives aux périodes pendant lesquelles siège la Société des nations. Le parti communiste a envoyé une protestation au Conseil d'Etat.

Les Soviets à Genève

Comment un écrivain français juge l'attitude de la Suisse

M. André Chaumeix, de l'Académie française, qui fait autorité en matière de politique étrangère, écrit ce qui suit dans l'hebdomadaire 1934 :

« La cérémonie de Genève n'est pas du goût de tout le monde. Ni la Pologne, ni plusieurs nations de la Petite-Entente n'ont montré d'enthousiasme. De toutes les protestations, la plus vive, la plus nette et la plus courageuse est celle de la Suisse. Elle se souvient d'avoir eu jadis Lénine à Genève et à Zurich. Elle se souvient de l'année 1917, où l'Allemagne envoya chercher Lénine en wagon plombé pour le transporter en Russie. Elle ne se soucie pas de voir installé à Genève un centre de propagande révolutionnaire et de donner l'hospitalité à un instrument de la Troisième Internationale.

« Mais elle ne pense pas seulement à elle. Elle pense à l'Europe, à l'avenir des Sociétés occidentales. Elle cherche en vain les avantages d'une combinaison à laquelle les bureaux du Quai-d'Orsay accordent leur protection. On lui dit de Paris que le contact permanent de la Russie avec les autres diplomates modifiera peu à peu les méthodes et les conceptions des Soviets. Et la Suisse ne croit pas à cette transformation magique. On lui dit que la Russie cessera sa propagande révolutionnaire. Et la Suisse constate que l'atmosphère de Genève, si lénitive soit-elle, n'a jamais changé personne, et qu'il n'est pas raisonnable d'espérer qu'elle convertisse les héritiers des principes et des haines de Lénine.

« On lui dit que la Russie sera heureuse de trouver dans la Société des nations une garantie de sécurité. Et la Suisse remarque avec bon sens que la Société des nations n'ayant jamais pu assurer à aucune puissance le bénéfice d'un appui mutuel, il serait paradoxal que, tout à coup, la Russie, qui n'a cessé de jeter le trouble partout, vît ce miracle s'accomplir à son profit et les nations prendre en sa faveur des engagements auxquels elles se sont toujours refusées, même dans l'intérêt de la paix générale.

« Où est le bienfait promis par l'arrivée des Soviets ? « Si l'on cherche uniquement le nombre à Genève, — écrit un journal suisse, — sans plus se préoccuper des conditions de sincérité et de moralité que les fondateurs avaient estimées indispensables à un travail utile, cela risque d'entraîner fort loin : c'est la débâcle qui s'annonce. » Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral a pris parti, avec la conviction qu'il voyait clair.

« Et l'Europe recevra cette leçon : la Suisse votera non. »

DANS LA SARRE

Sarrebruck, 12 septembre.

La campagne engagée par le Front allemand du travail contre M. Pick et le syndicat indépendant des métallurgistes est entrée dans une nouvelle phase. Dans la matinée du 11, faisant droit à la requête de deux plaignants, une ordonnance de référé de la première Chambre civile du tribunal supérieur de Sarrebruck, sous la signature de trois juges, releva M. Pick de la gérance du syndicat chrétien et l'obligea à remettre ses pouvoirs et les archives entre les mains d'un certain Ressler, nommé gérant provisoire. L'ordonnance de référé a été prise sans que l'inculpé, M. Pick, ait été entendu.

M. Pick a fait opposition et la commission de la Sarre est perplexé.

Berlin, 12 septembre.

Par sentence arbitrale, un différend entre le gouvernement du Reich et la commission de gouvernement de la Sarre vient d'être réglé. Il s'agissait de savoir si la commission pouvait disposer du capital et du revenu d'un fonds de retraite, conformément à un accord de 1925, quand les retraites ou pensions dépassaient un certain taux. Le Dr Fazy, juge fédéral, à Lausanne, faisait partie du tribunal d'arbitrage. Ce dernier a admis le point de vue du gouvernement allemand.

Un conflit charbonnier en Belgique

Bruzelles, 13 septembre.

Les membres du gouvernement, réunis sous la présidence de M. de Broqueville, premier ministre, ont chargé celui-ci, ainsi que M. van Cauwelaert, ministre des affaires économiques, et M. van Isacker, ministre du travail et de la prévoyance sociale, d'examiner les possibilités d'une solution pacifique du problème charbonnier.

MM. de Broqueville, van Isacker et van Cauwelaert recevront aujourd'hui les délégués ouvriers et des délégués de l'association charbonnière.

M. van Cauwelaert a dit que ses collègues et lui avaient quelque espoir de réussir à éviter un conflit.

Les grandes manœuvres françaises

Besançon, 13 septembre.

Après la manœuvre, le général Hering a réuni les commandants des unités et, en présence des attachés militaires étrangers, a fait la critique des opérations. Il a exposé des théories personnelles

et a préconisé les mesures suivantes, à savoir : modification des anciennes méthodes de l'exécution, des mouvements préliminaires plus larges, une meilleure initiative des chefs de groupe et la coopération de l'aviation aux offensives. Puis il a défini les qualités du véritable chef militaire.

Le général Gamelin s'est associé aux paroles du général Hering.

ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI

Le service du travail et les jeunes filles

L'idée qui, en ce moment, domine toute l'organisation scolaire en Allemagne est la suivante : préparer une jeunesse résolue à faire tous les sacrifices exigés en vue de réaliser la grandeur du peuple allemand. Servir son pays de tout son être dans une abnégation complète de soi-même vis-à-vis de la communauté, tel est l'idéal qui lui est proposé. « Le travail pour ton peuple, c'est là ta noblesse. »

En effet, selon la conception nationaliste-sociale du monde et de la vie, l'individu est là pour la collectivité qui est en droit de tout exiger de lui. Ce qui est le bien de tous passe de façon absolue avant le bien d'un chacun ; l'intérêt et le salut de la communauté priment tout. Ces théories ne doivent pas demeurer de simples mots : il faut qu'elles soient vécues ; dès lors, il faut donner à chaque individu, selon le mode qui lui convient, le moyen de prendre conscience de la subordination qui le lie au tout dont il fait partie.

Penser et agir « sous le signe de la collectivité », telle est l'injonction formelle, — exigence féroce, car, telle qu'elle est posée par le système nationaliste-social, elle présuppose que l'individu travaille pour la communauté désignée sous le nom de « peuple », comme la fourmi travaille pour la fourmière, ou le termitier pour la termitière ! Nous voilà loin de l'atmosphère où règne le précepte : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et le prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu. »

Selon Mme Gertrude Scholtz-Klink, que le gouvernement a placée à la tête de plusieurs organisations féminines très importantes, c'est par le service du travail que la femme pourra le mieux développer les qualités exigées par les circonstances actuelles. Il lui fera prendre contact avec les difficultés qui alourdissent la vie des autres femmes et les empêchent de donner leur mesure au service du pays ; il lui apprendra ce qu'il faut faire pour leur venir efficacement en aide.

Le service du travail revêt trois formes. Il peut tout d'abord se faire en ville. Les jeunes filles, sous la conduite d'une *Führerin*, qui doit être une véritable entraîneuse, habitent en commun et apprennent de façon immédiatement pratique à faire tous les travaux qui peuvent se présenter dans un ménage. On les envoie dans les milieux nécessitant exécuter toutes les besognes qui accablent la mère de famille jour après jour. A elles aussi de soigner les enfants, de s'occuper d'eux là où ils sont nombreux.

Le service du travail peut se faire à la campagne : aux travaux du ménage est alors ajouté tout ce qui intéresse la vie de la ferme et peut être exécuté par une femme. Les jeunes filles vont alors chez les paysans qui habitent dans les environs de leur campement, et là encore, par la pratique, elles se forment aux travaux d'une exploitation rurale.

Ces deux formes du service du travail préparent la troisième, le service d'entraide auprès des « colons » (*Siedler*), c'est-à-dire auprès des familles qui vont s'installer à la campagne, dans des régions encore peu peuplées, avec le désir d'y cultiver la terre. Cette dernière forme revêt une importance particulière aux yeux du gouvernement : il voit, en effet, l'avenir du pays aux mains des travailleurs de la terre. Or, dans certaines régions agraires, la femme, n'ayant pas le moyen de recourir à une aide étrangère, est écrasée, telle une bête de somme, sous la besogne à accomplir. Souvent, elle doit fournir seize heures d'un dur labeur quotidien. Tout ceci, évidemment, ne se fait qu'au détriment de sa santé et de celle de ses enfants, le peuple de demain. Ici intervient le service volontaire du travail : six heures par jour, une ou plusieurs jeunes filles viendront partager l'activité de la paysanne. Elles lui aideront dans le ménage, à l'étable, au jardin, aux champs, et ainsi elles apprendront à se connaître et à s'estimer réciproquement. D'ailleurs, intentionnellement, afin d'atteindre ce but, on crée des rapprochements entre les représentants de classes sociales divisées jadis : l'ouvrière-chômeuse, l'ex-étudiante viendront partager les soucis de la paysanne. On enverra aussi la jeune Bavaroise dans le Brandebourg ou la jeune Prussienne dans le nord de l'Allemagne.

La composition d'un groupement se vouant au service du travail est donc loin d'être homogène : il peut comprendre 35 à 50 jeunes filles entre 17 et 25 ans, qui doivent être de race aryenne ; les universitaires ne peuvent représenter que le 20 % du nombre fixé. Selon une décision toute récente, aucune bachelière ne sera immatriculée à l'Université avant d'avoir fait une année de ce service : il faut qu'elle se heurte

aux dures réalités matérielles de la vie concrète. Le gouvernement donne aux « stagiaires » le vivre et le couvert — nous avons eu l'occasion de voir à Spandau, près de Berlin, quel est le degré — voulu d'ailleurs — de pauvreté de ces installations. Les jeunes filles, qui sont assurées contre la maladie et les accidents, reçoivent pour toute solde 20 pfennigs d'argent de poche par jour. On leur fournit des habits de travail qu'elles restituent lorsqu'elles rentrent dans la vie courante. Outre les six heures de travail, leur horaire comporte encore des leçons de gymnastique et des cours destinés à leur donner des notions sur leur tâche vis-à-vis du pays. Le temps libre se passe à éveiller chez elles l'amour du folklore : elles doivent s'intéresser à toutes les manifestations de l'art populaire national, à toutes les coutumes locales. Qu'il soit permis de signaler ici la ravissante fête de la fin des moissons, organisée par l'école agricole de Dahlem, dans un faubourg de Berlin. C'était une joie pour les yeux que de voir circuler toutes les élèves dans leurs jolis costumes de paysannes, costumes dessinés et tissés par elles, selon leur goût personnel, dans des tons généralement foncés, brun, grenat, bleu, mais relevés par des rayures multicolores et égayés par de larges manches bouffantes en toile blanche. Elles exécutèrent de vieilles rondes qui laissèrent deviner les trésors artistiques insoupçonnés, cachés dans les campagnes. Je revois entr'autres la « ronde des navettes », qui mimait le tissage de la toile, chaque jeune fille représentant une navette, véritable chef-d'œuvre de grâce.

La durée minimum d'un stage est de 13 semaines, mais peut s'étendre à 26, 39 ou 52 semaines ; mais alors, il se fera dans différents groupements. A son entrée dans le camp, la nouvelle venue doit faire une promesse solennelle : elle s'engage à contribuer de tout son pouvoir à l'érection de l'état nationaliste-social là où on l'enverra, à obéir sans conditions à la *Führerin*, à être une camarade loyale pour toutes ses compagnes de service, à se montrer toujours et partout digne de l'honneur qui lui a été fait de l'engager dans le service du travail.

Ce serait manquer à la justice la plus élémentaire que de ne pas reconnaître la somme énorme de dévouement et d'abnégation qui se dépense dans ces camps. Mais on se sent pris à la gorge en songeant que toute cette générosité spontanée, cet élan sans calculs pourraient être dirigés vers un idéal signe de la personne humaine qui l'épanouirait au lieu de l'asservir. Si l'on va au fond des choses, on reste surpris de voir combien la raison d'être de ce mouvement demeure floue. La grandeur du peuple, qu'est-ce à dire ? Qu'entend-on, d'ailleurs, exactement par ce mot « peuple » ? Le Dr Wilhelm, dans un article de la revue *Hochschule und Ausland*, août 1934, voit dans le peuple une communauté sociale déterminée par la race, le milieu géographique, l'histoire et la langue. D'autres, au contraire, opposent peuple et race. Quant à la race, ce leit-motiv qui revient toujours et partout, qui donc serait en état d'établir qu'il en existe une seule physiologiquement pure ?

Le sens de ce mouvement se justifie difficilement devant la raison, devant la science. Il s'explique plutôt par des motifs d'ordre psychologique : pendant 14 ans, l'Allemagne a souffert mort et passion dans son orgueil national ; au moment où elle allait presque sombrer dans le désespoir, le *Führer* a paru. Alors, toutes les aspirations confuses et inassouvies se sont réveillées en un torrent bouillonnant cherchant impérieusement une orientation. Hitler a prononcé la formule magique : la grandeur du pays. L'ordre public est rétabli ; le chômage a diminué ; la propreté matérielle et morale de la rue est une réalité. Et, malgré tous ces résultats incontestables, une vieille légende — allemande, elle aussi — vous obsède implacablement : celle de l'enchantement dont le flageolet magique débarrassa la cité des rats qui l'infestaient, mais conduisit à l'abîme les enfants ensorcelés.

L. D.



Les yeux fermés, vous pouvez dire tout de suite si l'on vous sert ou non de la salade Thomy, car la moutarde Thomy rend la salade incomparablement bonne.

Moutarde Thomy

L'Allemagne et les puissances

Berlin, 13 septembre.

A l'occasion de la prise des pouvoirs du président du Reich par le *Führer* et chancelier Hitler, hier mercredi, les ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires étrangers accrédités à Berlin ont exprimé au chancelier leurs souhaits en leur nom et en celui de leur gouvernement respectif, au cours d'une réception solennelle qui se déroula dans la grande salle du palais de la présidence du Reich, où le président Hindenburg avait l'habitude de recevoir le 1^{er} janvier les diplomates étrangers venus lui apporter leurs bons vœux.

Les diplomates arrivèrent peu après midi. Le chancelier se trouvait en compagnie du baron von Neurath, ministre des affaires étrangères, des secrétaires d'Etat Meissner, von Bülow et Lammer, du chef du protocole et d'autres personnalités.

Mgr Orsenigo, nonce apostolique et doyen du corps diplomatique, s'exprimant en langue française, prononça une allocution à l'adresse du chancelier du Reich, dans laquelle il dit notamment :

« Le corps diplomatique est heureux de se présenter à vous, afin de transmettre ses félicitations et ses meilleurs vœux au successeur immédiat du défunt président du Reich, le maréchal von Hindenburg. En nous présentant aujourd'hui, nous entendons assurer à Votre Excellence que chacun d'entre nous renouvelle au nouveau chef de l'Etat allemand les sentiments d'hommage et l'assurance de collaboration mutuelle dont il a fait part à l'occasion de la remise de ses lettres de créances.

« Nous sommes convaincus que Votre Excellence appuiera à chaque occasion tous nos efforts dans l'accomplissement de la noble mission que nous ont confiée nos chefs d'Etat, cela afin de maintenir les bonnes relations entre l'Allemagne et nos différents pays, de les renforcer et ainsi de contribuer à la sauvegarde de la paix dans le monde. Nous savons pertinemment que c'est seulement en raffermissant l'esprit de vérité, de justice et l'amour du prochain dans le monde que l'on réussira à instaurer la paix entre les peuples.

« Nous sommes tous heureux de relever que Votre Excellence, à diverses reprises, a déclaré que l'Allemagne, placée au cœur de l'Europe, est fermement résolue à être un facteur solide de la paix. Nous exprimons le vœu que soit accordé à votre peuple un bien-être qui assure la paix intérieure à votre pays. Puisse la divine Providence réaliser ce vœu et cette espérance. »

Le *Führer* et chancelier du Reich, après avoir exprimé ses remerciements, répondit en ces termes :

« J'ai la volonté de maintenir d'étroites et sincères relations entre l'Allemagne et les puissances étrangères afin de développer ainsi l'esprit de compréhension et de connaissance mutuel, esprit qui manque trop souvent aujourd'hui et qui constitue la base de la considération et de l'estime réciproques. Nous ne pourrions résoudre les grandes tâches que nous nous sommes fixées et que nous avons commencé de mener à bien, ainsi que vous l'avez déclaré, Monsieur le Nonce, que si la paix règne dans le monde.

« Aujourd'hui encore, je tiens à affirmer que le but inébranlable de ma politique est de faire de l'Allemagne un solide asile de la paix. Ce ne sont ni la force, ni la violence qui doivent régir les relations entre les peuples, mais l'estime, le respect devant l'œuvre de tout autre peuple. C'est sous la protection de cette paix que je consacrerai, ainsi que le gouvernement du Reich, toutes mes forces à l'œuvre de relèvement de notre peuple, presque effondré sous les secousses de la guerre et de l'après-guerre, de rénovation intérieure du Reich et de lutte contre la détresse économique et sociale.

« En s'efforçant de résoudre ces tâches et en les résolvant, l'Allemagne ne s'aide pas elle-même seulement, mais elle travaille encore pour le monde entier et apporte ainsi sa contribution à l'œuvre de bien-être et de progrès de l'humanité. Nous espérons fermement que la Providence divine, que vous avez invoquée si chaudement, Monsieur le Nonce, nous aidera dans cette tâche. »

Les allocutions terminées, le chancelier salua personnellement chaque diplomate qui lui présentait ses vœux.

Pendant cette réception, une grande foule s'assembla à la Wilhelmstrasse et acclama le *Führer*, qui parut au balcon du palais. La cérémonie se termina par la revue par le chancelier de la compagnie de la Reichswehr, réunie dans la cour afin de rendre les honneurs.

La situation en Catalogne

Barcelone, 13 septembre.

M. Badia, chef des services d'ordre public, a présenté sa démission au gouvernement catalan qui l'a acceptée. M. Badia a justifié sa décision par le désir d'éviter des complications entre le gouvernement catalan et les magistrats espagnols à la suite des incidents de dimanche, quoiqu'il estime n'avoir rien à se reprocher à ce sujet.

Le parlement catalan a approuvé le décret donnant force de loi au règlement pour l'application de la loi sur les contrats de l'affermage des terres.

Contre la menace aérienne

Une nouvelle Tour de Babel pour protéger Paris ?

Les journaux ont largement parlé, il y a quelques jours, des manœuvres aériennes exécutées en Angleterre, simulant une attaque de 200 avions de bombardement venus des côtes de la Manche et de la mer du Nord avec, pour objectif, Londres. En France, les services de la protection de Paris ont récemment expérimenté deux sirènes d'alarme (qui furent à peine entendues dans leur voisinage immédiat, en plein après-midi) ; on a procédé à de véritables manœuvres sur Lyon, avant celles de la région parisienne. L'Italie a fait manœuvrer ses escadrilles au-dessus de la Vénétie ; etc. Et la Belgique a suivi. La Suisse s'occupe du même problème. C'est dire l'actualité de la défense contre avions.

Toute défense contre avions doit assurer un triple objectif : reconnaître l'ennemi ; le repousser ; limiter au moins les effets de son action.

Le premier objectif est dévolu aux postes de guet, aux centres de renseignements et enfin aux centres d'alerte, qui doivent, les uns, signaler l'ennemi dès qu'il apparaît ; les autres, recueillir tous avis transmis par les postes de guet, pour que, enfin, les centres d'alarmes alertent à temps les villes ou les points stratégiques menacés.

Le deuxième objectif est la défense active, c'est-à-dire l'arrêt, la destruction des avions ennemis signalés ; cela, au moyen d'engins terrestres (canons et mitrailleuses) ou d'avions de chasse qui, d'ailleurs, ont aussi pour mission de découvrir d'abord l'ennemi approchant).

Le troisième objectif — remis, celui-ci, à la diligence des autorités civiles — est de limiter dans toute la mesure du possible les effets des bombardements, en assurant des abris aux non-combattants, en recueillant et secourant les blessés, en arrêtant les incendies, etc...

C'est en vue de mieux réaliser les deux premiers de ces objectifs pour la défense de Paris que M. H. Lossier, un ingénieur français, spécialisé dans les applications du béton armé, et l'architecte Faure-Dujarric ont étudié un projet dont l'audace semble dépasser celle des « Fils des Géants », qui, selon le récit biblique, tentèrent de construire, à Babel, une tour qui les mit à l'abri de tout nouveau déluge.

Il s'agirait d'élever, à Issy-les-Moulineaux (banlieue de Paris) une tour qui n'aurait pas moins de 2000 mètres de hauteur, comportant, avec des projecteurs et des postes d'écoute et d'observation, trois plates-formes pour avions. Ces plates-formes seraient établies à 600, 1.300 et 1.800 mètres de hauteur au-dessus du sol, chacune de ces plates-formes constituant un palier circulaire autour du fût central ; la largeur de ces paliers circulaires serait uniformément de 150 mètres sur tout leur pourtour. Naturellement, ces paliers seraient couverts ; d'après les croquis (publiés dans *Le Génie civil*, Paris), la couverture ou, si l'on veut, la toiture de chaque palier affecte la forme d'un tronc-de-cône : de sorte que tout l'ensemble de la tour, avec ses trois plates-formes, aurait assez l'aspect d'une de nos vieilles lampes d'autrefois, mais avec un fût extrêmement élancé et très effilé, ce fût supportant non pas un, mais trois abat-jour (les trois toitures tronc-coniques des plates-formes). Il va de soi que, pour permettre le départ des avions, les abat-jour seraient, ici, percés de larges et hautes ouvertures mesurant 30 mètres de hauteur sur 50 mètres de largeur.

Ce n'est pas tout : chacune des trois plates-formes prévues n'est pas seulement un véritable embarcadère pour avions ; c'est aussi un véritable centre d'aviation ; avec logement pour le personnel, bureaux, magasins, infirmerie même, installations météorologiques, etc..., car, à l'intérieur même de l'abat-jour (qui mesure 300 mètres de hauteur centrale pour la première plate-forme, et 200 mètres pour chacun des deux autres), des étages et des compartiments sont prévus, chaque palier n'étant ainsi que le rez-de-chaussée de tout un édifice intérieur.

Quant à la tour elle-même (c'est-à-dire le fût de colonne qui supporte ces trois aérodromes aériens), elle affecte la forme d'un pain de sucre extrêmement effilé, de 2.000 mètres de haut, creux, avec cinq ascenseurs intérieurs : deux pour les avions, trois pour les personnes, et, en outre, une rampe en pente douce permettant une circulation de secours en cas de non-fonctionnement des ascenseurs.

Le diamètre de cet immense pain de sucre serait de 210 mètres au sol, de 40 mètres au sommet ; l'épaisseur de la construction en béton armé serait de 12 mètres à la base.

Une centrale électrique est prévue au sol, en vue de fournir force et lumière à tout l'ensemble, avec une sous-station à chaque plate-forme.

On installerait des batteries, pouvant comporter jusqu'à cent pièces de 105 m/m à chacune des trois plates-formes.

La masse de la construction pèserait 10 millions de tonnes. La base étant de 210 mètres de diamètre, on peut sans crainte envisager des oscillations du sommet atteignant 1 m. 70 sous la pression du vent, et la stabilité de l'édifice est telle, d'après les plans, que le recul des pièces d'artillerie tirant dans la même direction ne saurait la compromettre.

Cette dernière considération est capitale, car

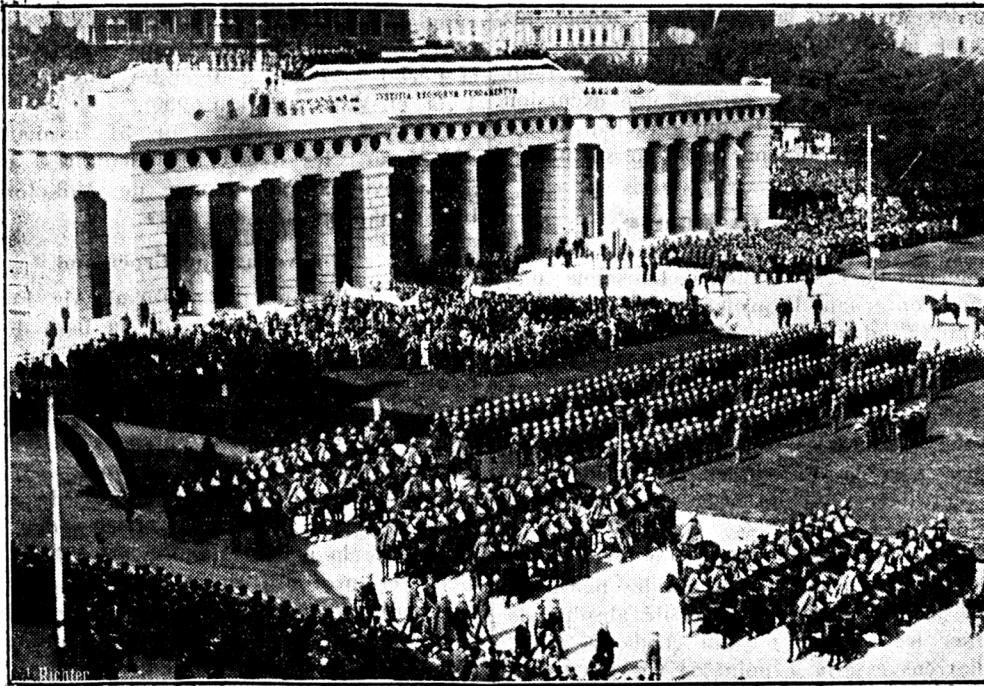
Le redressement de l'Autriche

Vienne, 13 septembre.

Un office religieux a été célébré sur la place du Nouveau Marché, par le cardinal Innitzer, à l'occasion de l'anniversaire de la libération de Vienne, assiégée par les Turcs. Le président Miklas, le vice-chancelier Starhemberg et le corps diplomatique assistaient à la cérémonie, au cours de laquelle le bourgmestre de Vienne, M. Schmitz, fit un récit détaillé des événements du 12 septembre 1683. A l'instar de Marco d'Aviano, qui sauva alors la chrétienté, Engelbert Dollfuss, par sa mort de martyr, a sauvé l'existence et l'avenir de l'Autriche. A son tour, le président de la Confédération, M. Miklas, affirma entre autres que le manque de mesure de tous les systèmes politiques qu'on préconise aujourd'hui pour rendre les peuples heureux est de nature à troubler les meilleures têtes. Les bases spirituelles les plus solides de la civilisation occidentale semblent même chanceler aujourd'hui. La force aveugle, l'irrégion, le paganisme moderne s'acharnent contre les derniers bastions du christianisme occidental.

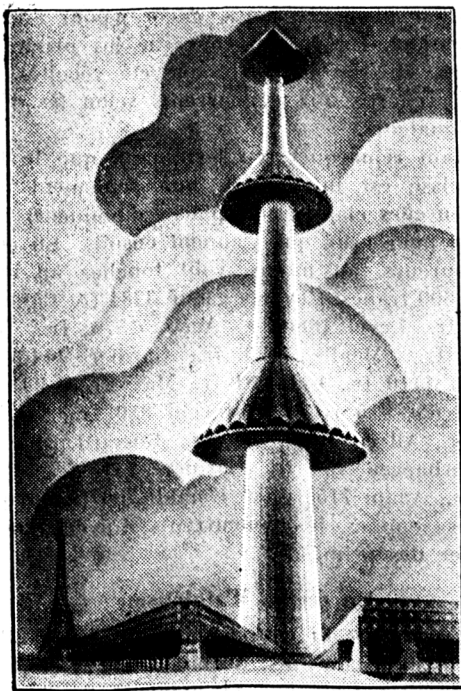
Hier soir, le prince Starhemberg a pris la parole après le supérieur de l'ordre des capucins. M. Starhemberg a dit que notre époque était caractérisée par les divisions de partis, la lutte de classe et l'égoïsme économique. Autrefois, le vrai et presque seul représentant de l'idée d'unité était la maison impériale d'Autriche, la maison de Habsbourg, et c'est avec elle que les Autrichiens ont été indissolublement liés dans les bons et dans les mauvais jours. M. Starhemberg a souligné ensuite les liens étroits unissant l'idée autrichienne à la croyance catholique.

Dimanche prochain, une grande manifestation se déroulera à Eisenstadt. Vingt-six communes du Burgenland offriront le droit de bourgeoisie d'honneur à Othon de Habsbourg. Le feldmaréchal archiduc Eugène représentera Othon de Habsbourg à cette manifestation. Il sera reçu par les autorités à la frontière du Burgenland et son automobile sera surmontée d'une couronne de laurier. Une compagnie d'honneur de l'armée fédérale sera mise sur pied et les hautes autorités seront présentes.



Une des cérémonies de Vienne.

l'un des grands avantages d'une telle Tour de Babel serait précisément de permettre à la défense de tirer à grande hauteur. Les auteurs du projet estiment, en effet, que l'artillerie terrestre est peu efficace contre les avions de bombardement, précisément parce qu'elle tire du sol. D'autre part, l'aviation de chasse elle-même n'a qu'une efficacité restreinte, par les délais nécessaires avant son entrée en action ; il lui faut, en effet, gagner d'abord de la hauteur pour affronter l'adversaire. La Tour d'Issy-les-Moulineaux avec ses trois hangars suspendus à 600, 1.300, 1.800 mètres, permettrait aux avions défenseurs de contre-attaquer immédiatement, tout en les soustrayant à l'action des gaz toxiques inévitables à terre.



La maquette de la tour

Echos de partout

La politique de M. Roosevelt

Les Américains résidant à Paris ne sont pas tous partisans de la politique suivie par le président Roosevelt.

Dernièrement, dans un cercle où ils se groupent, un économiste français assez connu dit à un financier américain :

— Il faut tenir compte de ce que l'œuvre entreprise a de titanique.

— Jusqu'à présent, répliqua l'Américain, *Titanic* ne rappelle qu'un naufrage.

Mot de la fin

— Mon rêve... ce serait d'être embaumé !
— Ça ne m'étonne pas ; madame a toujours l'art d'accommoder les restes.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'incendie du « Morro-Castle »

L'incendie de l'épave du *Morro Castle* a pris de nouveau des proportions si formidables que les pompiers coopérant aux secours sur le bateau ont dû être retirés. La foule qui se tenait sur le rivage pour suivre les travaux d'extinction a été également refoulée, car on s'attend à une explosion des provisions de mazout qui aurait pour effet de faire éclater toute l'épave.

A la commission d'enquête sur l'incendie du *Morro-Castle*, M. George Rogers, le premier radiotélégraphiste, a déclaré qu'il y avait plus d'une demi-heure qu'il avait été réveillé par le feu lorsqu'il reçut le premier ordre d'envoyer un signal de secours. Il avait, à ce moment, déjà reçu un radio d'un autre vapeur lui demandant s'il n'avait pas le feu à bord et avait envoyé un signal général le prévenant de se tenir prêt à recevoir un signal d'appel. Il a répété ce signal deux minutes plus tard.

Ce n'est que dix minutes plus tard, soit à 3 heures 30, quand la situation était rendue intenable dans sa cabine par le feu et la fumée qu'il a reçu l'ordre d'envoyer le signal. Il a été un des derniers à abandonner le vapeur et le capitaine Warms a été le dernier.

Répondant à M. Hoover qui lui a demandé s'il avait eu des désagréments avec ses subalternes, il a hésité à répondre, puis a déclaré que George Alagna avait tenté de fomenter des troubles, cherchant un appui auprès de l'équipage en se plaignant de la nourriture à bord qu'il disait mauvaise. Un autre radiotélégraphiste nommé Saoul avait précédemment été renvoyé à New-York. George Andrews a ajouté que le capitaine Willmott, une semaine auparavant, lui avait demandé ce qu'avait Alagna, s'il était fou ou s'il refusait d'obéir. Il le tenait pour un agitateur et avait décidé de s'en débarrasser à New-York.

Automobile contre tramway

A Berlin-Friedenau, en voulant dépasser un autobus, hier matin, mercredi, une automobile occupée par six personnes a heurté un tramway. Les six occupants ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital, où deux d'entre eux, le conducteur et son épouse, n'ont pas tardé à succomber. L'automobile a été complètement démolie. Le tramway est sérieusement endommagé.

La peste en Mandchourie

Selon une information officielle, la peste pulmonaire a éclaté dans la région s'étendant le long du chemin de fer entre Lipingai et Taonan (Mandchourie). On compte 48 morts.

Chute de balcons

Mardi, dans une maison de la localité de Bendzin (Silésie), un balcon situé au 2^{me} étage et sur lequel huit personnes se trouvaient s'est effondré et est tombé avec toute sa charge sur un autre balcon où quatre personnes avaient pris place. A son tour, ce balcon s'est effondré sur la rue principale de la ville.

Deux personnes ont été tuées sur le coup ; quant aux autres, elles sont toutes blessées.

L'enquête a établi que les pièces de fer sur lesquelles reposaient les deux balcons étaient complètement rouillées. Le propriétaire a été aussitôt arrêté.

SUISSE

Les touristes bâlois disparus

Les caravanes de secours parties à la recherche des deux touristes bâlois Sauter et Schmutz, disparus dans le massif du Gletschhorn-Winterstock, au-dessus de la Furka, ont retrouvé leurs corps hier matin à la Gœscheneralp, à 100 mètres environ au-dessous du Gletschhorn-joch.

Selon les membres des caravanes de secours, la mort dut être instantanée. Les souliers de l'une des victimes portaient encore les crampons de montagne. Les deux corps n'ont pas encore pu être descendus dans la vallée.

Empoisonné par des champignons

M. Emile Heer, âgé de quarante-huit ans, garde du cimetière, à Alstetten (Zurich), tombait malade il y a une quinzaine de jours, après avoir mangé des champignons qu'il avait achetés à un manœuvre. Conduit à l'hôpital, M. Heer ne devait pas tarder à succomber. Fort heureusement, les membres de sa famille n'avaient pas mangé de ces champignons. Des symptômes d'empoisonnement se manifestèrent chez des gens qui avaient également acheté des champignons au manœuvre en question. L'état de ces personnes n'est toutefois pas grave.

Après l'orage de dimanche

La direction du 2^{me} arrondissement des Chemins de fer fédéraux communique ce qui suit :

Le déblayement de la voie ferrée au kilomètre 4.700 de la ligne Immensee à Arth-Goldau et la remise sur la voie de la locomotive et des wagons déraillés sont avancés à tel point que vers minuit, dans la nuit passée, le train express de nuit marchant vers le sud a pu passer sur l'une des voies, celle qui est située du côté du lac. La circulation pourra être rétablie sur les deux voies à partir du 13 septembre à 4 heures.

La remise en état du kilomètre 8.100 entre Zoug et Arth-Goldau demande un travail plus important qu'on ne l'avait cru d'abord ; la circulation ne pourra être rétablie sur cette ligne que dans la journée de samedi.

Le gouvernement de Schwytz s'est réuni, hier mercredi, en séance extraordinaire afin de s'occuper des mesures destinées à réparer les dégâts causés par le mauvais temps. Ceux-ci s'élèvent au moins à 700.000 francs pour le canton de Schwytz. Les travaux de déblayement et de remise en état seront aussitôt entrepris. Une collecte fédérale, organisée d'entente avec le canton de Zoug, est envisagée. Les autorités s'efforceront d'obtenir une contribution du Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par les forces naturelles.

Cambrilage

Hier, mercredi, des cambrioleurs se sont introduits à l'aide d'un chalumeau dans la maison communale de Rothrist (Argovie), et ont emporté 200 fr. Ils n'ont pas aperçu une somme de 6500 fr. en billets qui se trouvait dans un rayon à côté. La lampe à oxygène avait été amenée dans une automobile d'Hessigkofen (Soleure).

L'accident du Mont-Rose

Les deux alpinistes italiens qui ont fait une chute mortelle au Lyskamm sont MM. Guido Fontano et Costante Stella, tous deux de Milan. Les corps sont encore à l'endroit où ils ont été déposés et on n'attend plus que la permission des autorités pour les transporter en Italie, opération qui sera faite par une colonne de guides italiens.

Tué par une pierre

Hier mercredi, M. Pietro Comeni, âgé de soixante ans, de nationalité italienne, qui travaillait dans une carrière à Salorino (Tessin), a été blessé par la chute d'une grosse pierre. Transporté à l'hôpital, il n'a pas tardé à succomber.

Un incendie au Schwefelberg

Dimanche soir, le feu a éclaté aux bains du Schwefelberg (Berne). Grâce à la prompt intervention de la direction de l'hôtel, qui ordonna la mise en action des travaux d'extinction, l'incendie fut assez facilement circonscrit sans qu'il y ait eu trop de dégâts.

CALENDRIER

Vendredi, 14 septembre

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX

La sainte Croix, retrouvée par sainte Hélène et laissée à Jérusalem, avait été prise par Chosroès, roi des Perses. Son fils et successeur fut contraint de restituer la précieuse relique que l'empereur Héraclius porta lui-même jusqu'au Calvaire (629).

Les zones

Le 25 juillet, le Conseil d'Etat genevois avait adressé au sujet des zones franches une lettre au Conseil fédéral demandant l'ouverture de nouvelles négociations avec la France, tendant à l'établissement d'un autre système frontalier.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral arrive à la conclusion qu'il serait prématuré, déjà maintenant, c'est-à-dire avant que les expériences nécessaires aient pu être faites, de songer à une modification du régime des zones actuel.

Le Conseil d'Etat relève que la balance des échanges entre la Suisse et les zones n'a, sauf de rares exceptions, jamais été active en faveur de la Suisse. En 1920, année qui a précédé le vote unanime par lequel le Grand Conseil de Genève a demandé que les droits aux zones fussent défendus par une procédure arbitrale, le déficit de la balance commerciale entre la Suisse et les zones s'élevait à 6.695.000 fr. Ce chiffre correspondait, il est vrai, à un volume plus grand des échanges, dû à l'existence des grandes zones. Les exportations suisses dans cette région atteignaient alors le 53 % des importations. Depuis la suppression unilatérale des zones, cette proportion tomba progressivement de 17 % en 1924, à 3 % en 1932 et 1933. Pour le premier semestre de 1934, cette proportion est de 15 %.

Le Conseil fédéral constate que les exportations en zone ont doublé depuis l'année dernière, tandis que les importations provenant des zones ont subi une certaine réduction, attribuable au meilleur contrôle de l'origine des produits, rendu possible par le règlement de Territet. Pour le premier semestre de 1934, ces importations représentent une valeur de 2.427.000 fr. contre 6.930.000 fr. en 1933. La lettre constate que, de 1860 à 1930, les agriculteurs genevois ont supporté sans grands dommages la concurrence de la production de la grande zone, d'une superficie dix fois plus grande que la zone actuelle et que, jusqu'en 1930, les importations en franchise des zones représentaient chaque année une somme d'environ 10 millions de francs.

En 1934, ces importations en franchise ne devraient pas dépasser la moitié de ce chiffre. La lettre relève que, pour les produits qui intéressent plus particulièrement les maraîchers genevois et dont l'importation n'est pas, comme pour le lait et le beurre, limitée par des contingents, les importations du premier semestre 1934 sont inférieures, et dans une mesure sensible, aux importations de légumes et de fruits du premier semestre des années précédentes. Ces constatations détruisent l'impression que le marché de Genève ait été subitement écrasé par les importations zoniennes. Le rétablissement des zones ne joue pas un rôle aussi important dans la vie économique de Genève que le Conseil d'Etat genevois lui attribue.

Le Conseil fédéral estime qu'il serait prématuré, sur la base d'une expérience de quelques mois seulement, de juger le régime issu de la procédure que le Grand Conseil de Genève a réclamée par un vote unanime en 1921. Nous avons, dit-il, la conviction que l'expérience entreprise peut être poursuivie sans péril pour Genève, étant entendu que nous ferons notre possible pour atténuer les inconvénients que pourraient provoquer, du fait de la situation générale, les franchises accordées par la sentence de Territet. L'expérience en cours, qui répond aux convenances internationales, doit être de quelque durée et poursuivie avec sang-froid et loyauté pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions de quelque valeur.

GRAND CONSEIL GENEVOIS

Au début de la séance du Grand Conseil de Genève, hier mercredi, il a été donné lecture de la lettre de démission de M. Edmond Turretini, ancien conseiller d'Etat, qui se retire de la vie politique.

M. Georges Oltramare, Union nationale, a interpellé au sujet de l'envoi du dernier numéro du *Pilori* au procureur général de la Confédération. La Russie soviétique ne fait pas encore partie de la Société des Nations et le procureur général, dans sa lettre à M. Oltramare, parle au futur quand il demande au rédacteur du *Pilori* de ne pas insulter les délégués soviétiques. M. Oltramare a relevé que, dans une fête socialiste, on a mis dans un jeu de massacre des mannequins représentant Mussolini, Hitler et même, dit-on, le Pape.

M. Léon Nicole, président du Conseil d'Etat, a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter à son acte envers le *Pilori*.

M. Oltramare a estimé que cette réponse était une dérobade et il s'est élevé contre les paroles de députés français qui ont critiqué le gouvernement fédéral lors d'une fête socialiste sur territoire genevois.

M. le docteur Wyrsh, Union nationale, ayant demandé au gouvernement quelles mesures il entendait prendre pour arrêter la campagne socialiste contre l'armée, le président du Conseil d'Etat a répondu que le petit groupe du centre des Chambres fédérales avec leurs journaux ont déclenché une campagne antisoviétique. L'orateur a demandé si l'opinion publique était représentée par ceux qui vont assister au congrès de Nuremberg. Le gouvernement ne fera rien contre le journal socialiste le *Travail*, quand il parle de l'armée.

Répondant, d'autre part, à une interpellation sur l'organisation de la police et la répartition des gardes, le chef du Département de justice et police a annoncé que la police était en voie de réorganisation.

Enfin, M. Steinmetz, Union nationale, ayant demandé au gouvernement s'il tolérera les nouveaux spectacles de Marianne Oswald à Genève, M. Léon Nicole a déclaré que ces spectacles auront lieu sous la protection de la police, comme d'autres réunions.

La Société générale d'histoire

La Société générale d'histoire suisse, qui fête, cette année, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, convie ses membres à une assemblée générale, qui aura lieu à Saint-Gall, et dont la date, fixée aux 22 et 23 septembre, coïncidera avec celle du Jubilé.

Ces deux jours seront consacrés à la visite des curiosités historiques de Saint-Gall et à une excursion, dimanche, à Vogelsinseg.

Samedi, aura lieu la séance administrative, à l'Aula de l'université commerciale, et dimanche, dans la salle du Grand Conseil, l'assemblée générale, où les amis de la Société, de même que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, sont invités à entendre les discours prononcés. Pour lundi, 24 septembre, est prévue une excursion dans l'Oberland saint-gallois, qui aura lieu en cas de beau temps et d'une participation suffisante.

Le rail et la route

Hier, mercredi, s'est tenue à Lausanne une conférence concernant le projet de loi sur le rail et la route, pendant devant les Chambres fédérales. A cette conférence assistaient MM. Edouard Savary, directeur du 1^{er} arrondissement des Chemins de fer fédéraux; Cottier, secrétaire général des Chemins de fer fédéraux, à Berne; Hohl, directeur, de Zurich, et M. Dechevrens, Genève, président de la Chambre syndicale automobile suisse.

Les participants ont entendu un exposé de M. Savary, qui leur donna les grandes lignes du projet de loi et montra la nécessité absolue de coordonner les services du rail et de la route. M. Dechevrens exposa le point de vue des transports sur route, désireux eux aussi d'arriver à une entente. Les participants se rendirent ensuite à Morges, Echandens et Saint-Prex, où ils virent fonctionner les services de camionnage de l'Asto. De retour à Morges, MM. Savary et Cottier donnèrent encore divers renseignements sur le fonctionnement technique de l'Asto.

AUTOMOBILISME

Pour la sécurité de la route

Une association française, la Ligue pour l'accroissement du bien-être, vient d'adresser à M. Flandin, ministre des travaux publics, une lettre qui contient d'intéressantes suggestions en ce qui concerne la sécurité de la route.

Cette ligue propose notamment, afin d'accroître la sécurité :

1^o D'imposer l'emploi de couleurs claires pour toutes les voitures qui seraient construites à partir d'une date déterminée ;

2^o D'imposer l'emploi de ces mêmes teintes claires à toutes les voitures existantes dans un délai de deux ans par exemple.

Une carrosserie sera aussi élégante en teintes claires appropriées, qu'en noir brillant, identique à celui de la route goudronnée, avec lequel il se confond trop souvent la nuit, ou par temps brumeux.

Un capot clair, bien visible, évitera fréquemment une collision à un croisement, surtout dans les villes où l'éclairage public est parfois plus nuisible qu'utile.

Il résulte en outre des nombreux accidents qui sont signalés, que ceux-ci seraient moins graves si l'emploi de verres spéciaux était rigoureusement imposé, particulièrement pour le pare-brise et les glaces latérales avant. Les fabricants ont réalisé des progrès considérables dans cette voie, et il est du devoir du législateur d'imposer l'emploi de ces vitres.

Par ailleurs, en présence du grand nombre d'accidents survenus aux motocyclistes, la Ligue estime qu'il y a lieu :

1^o De rendre plus sévère l'octroi du permis de conduire les motocyclettes et side-cars ;

2^o De vérifier si les motocyclettes mises en circulation ne présentent pas de dangers, au delà d'une certaine vitesse, du fait même de leur construction ;

3^o D'imposer l'emploi du casque à toutes les personnes montées sur des véhicules de ce genre lorsque la vitesse qu'ils sont susceptibles d'atteindre normalement dépasse 30 kilomètres à l'heure.

« Enfin, continue la Ligue en question, il nous est signalé que la plupart des cyclistes circulent la nuit sans lumière, et surtout sans feu arrière, contrairement à la loi. Il y a lieu d'exercer une surveillance sévère pour faire cesser cette cause d'accidents graves.

« Nous sommes convaincus que, si toutes ces mesures étaient adoptées, elles sauveraient plus de deux mille jeunes vies françaises par an : la valeur d'un régiment. »

AVIATION

Le challenge international de tourisme

C'était avant-hier, mardi, pour les concurrents du challenge international de tourisme, jour de repos à Alger. Hier, mercredi, ils ont poursuivi leur randonnée, qui doit les ramener à Varsovie.

A la suite des épreuves éliminatoires, les notes suivantes ont été obtenues : Baján (Pologne), 994 p. ; Karpinski (Pologne), 953 p. ; Plonczynski (Pologne), 953 p. ; Seidemann (Allemagne), 939 p. ; Hubrich (Allemagne), 936 p. ; Duczynski (Pologne), 920 p. ; Florianovic (Pologne), 919 p. ; Anderlé et Ambruc (Tchéco-Slovaques), 915 p. ; Wolf Hirt (Allemagne), 911 p. ; Grzeszczyk (Pologne), 907 p. ; Bayer (Allemagne), 902 p. ; Balcer (Pologne), 899 p. ; Junck (Allemagne), 895 p. ; Stein (Allemagne), 891 p. ; Wlodarkiewicz (Pologne) et Zacek (Tchéco-Slovaque), 890 p.

A quatre reprises, les concurrents auront survolé la mer, soit de Séville à Casablanca, de Tunis à Palerme, de Palerme à Rome et de Rimini à Agram (Croatie). Les parcours sur mer sont surveillés par des bateaux patrouilleurs de façon que les pilotes victimes d'accidents puissent être rapidement secourus. Les places d'atterrissage les plus éloignées l'une de l'autre sont Königsberg et Berlin (537 km. 200) et les plus rapprochées, Lida et Vilna (85 km. 900).

Dix-neuf concurrents sur 31 avaient rallié Alger dans les délais réglementaires. L'arrivée à Varsovie, à l'aérodrome de Mokotow, aura lieu dimanche, 16 septembre.

Un voyage au Groënland

Deux hydravions de la Royal Air Force ont quitté, hier matin, mercredi, la base de Mount Batten, près de Plymouth, pour un vol au Groënland, le premier qui soit tenté par des appareils de l'armée de l'air britannique. Les hydravions couvriront le parcours de 2000 milles (3220 kilomètres) en quatre étapes.

Chacun des deux appareils possède un équipage de six hommes. Un officier des services aériens de la marine danoise est à bord de l'un d'eux et profitera de ce vol pour faire des observations sur la possibilité d'installer une ligne aérienne vers les Etats-Unis, qui passerait par l'Islande et le Groënland.

SPORTS

Après le tour de Suisse cycliste

Le tour de Suisse est terminé, mais les organisateurs ont encore à s'occuper de l'épreuve. C'est ainsi que, samedi dernier, le quartier-maître de la course, Charles Dumont, s'est rendu à Bâle avec tout un ballot de primes en nature qu'il a distribuées aux coureurs. Au cours de toute la semaine dernière, de nombreux envois de primes sont encore parvenus au secrétariat de la course, à Zurich. La région du Jura a été particulièrement généreuse et une trentaine de montres ont été envoyées, parmi lesquelles quelques pièces remarquables. Quelques coureurs ont gagné des prix peu ordinaires. C'est ainsi que le cadet des Büchi a gagné quatre complets neufs. Mais la liste des primes est si longue qu'il va falloir plusieurs jours, encore, pour l'établir au complet. En ce qui concerne les primes en espèces, environ 5000 fr. ont été récoltés, qui seront répartis aux concurrents selon les désirs des donateurs.

Il faut remarquer, en terminant, que le tour de Suisse est intéressant, non seulement pour les coureurs classés aux places d'honneur, mais encore pour ceux qui viennent ensuite. En effet, 26 coureurs, au moins, vont toucher au minimum 600 francs. Geyer a gagné 3281 fr., Camusso 1910 fr., Level 1880 fr., Aerts 1576 fr., Buse 1377 fr., Mealli 1170 fr., Gardier 1146 fr., Digne 1110 fr., Egli 981 fr., Max Bulla 931 fr., Thierbach 915 fr., Buttafocchi 880 fr., Cipriani 818 fr., Alfred Bula 788 fr., Bossard 765 fr., Vanderhaegen 755 fr., Garnier 751 fr., Prior 740 fr., Adam 715 fr., et Rinaldi 700 fr. En plus de ces sommes, les concurrents doivent encore toucher des primes.

Un record d'athlétisme

A l'occasion du match international d'athlétisme Japon-Etats-Unis, disputé à Tokio et gagné par les Etats-Unis par 84 points à 75, le coureur à pied américain Metcalfe a battu le record du monde des 200 m. dans le temps de 20,2 sec. Metcalfe s'est ainsi battu lui-même, car il détenait le record du monde depuis 1933 avec le temps de 20,6 sec., établi à Budapest.

Un « critérium » à Nyon

Le club cycliste « Les Francs-Coureurs de Nyon », fondé en septembre 1933, a décidé de fêter son premier anniversaire.

L'organisation d'un « critérium pour professionnels », envisagé depuis plusieurs mois, est maintenant chose certaine.

Cette épreuve se courra le dimanche 30 septembre, en pleine ville de Nyon, et consistera en un circuit — le tour de la place Perdtlems — à parcourir 175 fois, soit 100 km. Un maximum de 15 coureurs est prévu.

Citons parmi les premiers inscrits : Albert Buchi, Vuilleumier, Bertocco, etc. A cette première liste viendront encore s'ajouter les noms de quelques « as » du moment.

FRIBOURG

A propos du voyage de la Landwehr à Turin

On nous écrit :

Nous trouvons quelques détails intéressants dans le grand journal de Turin, *La Stampa*.

Plusieurs concerts auront lieu, un dit de gala, demain, vendredi, 14 septembre, au Théâtre Victor-Emmanuel, un autre le samedi, au jardin royal, et un troisième enfin au Stade Mussolini. A celui-ci participeront six corps de musique militaires, sous la direction du maître Pietro Mascagni.

« Rappelons, dit la *Stampa*, que les six fanfares militaires qui arriveront à Turin sont : la musique de la Garde républicaine, de Paris ; la musique écossaise du régiment de Highlanders Argyll et Southerland, la musique de la garnison militaire de Berlin, celle de la Landwehr de Fribourg, celle du premier régiment des guides de Bruxelles, et la nôtre enfin, celle des Carabiniers royaux.

« Le très vaste répertoire comprendra des symphonies des meilleurs auteurs, les marches les plus célèbres et les plus populaires, des morceaux choisis, dirigés par des directeurs comme : Pierre Dupont, de Paris ; Arthur Prévost, de Bruxelles ; Georges Miller, de Londres ; Fritz Aheler, de Berlin ; Louis Gaimard, de Fribourg, et Louis Cirelli, de Rome. »

D'importantes réductions de chemins de fer, ajoute le journal turinois, sont prévues.

On voit que notre Landwehr se trouve en fort bonne compagnie, mais qu'elle aura affaire à une sérieuse compétition.

Les musiciens fribourgeois sont partis ce matin, jeudi, à 8 heures.

Premiers coups de pioche

Hier mercredi, ont été donnés les premiers coups de pioche pour l'édification, à Pérolles, sur l'ancienne place du parc des sports, d'un bâtiment moderne qui aura 20 mètres de hauteur et comprendra trente-cinq logements locatifs, des bureaux et des magasins.

Cette nouvelle bâtisse se trouve devant les maisons Pizzera et à côté du splendide immeuble des Entreprises électriques fribourgeoises.

Ce sont les architectes Déneraud et Schaller qui ont conçu les plans. M. Antiglio fils est chargé de la construction de l'immeuble.

Un ancien élève de l'Ecole des aveugles

La presse marocaine nous apporte les échos du succès obtenu à Casablanca par un aveugle, M. Sala, organiste de Suresne. M. Sala est un ancien élève de l'école des aveugles de Fribourg, diplômé à seize ans du Conservatoire de cette ville, dont il obtint la plus haute récompense ; c'est aussi un élève de Cortot, et diplômé de l'Ecole normale de musique de Paris, avec mention « très bien ».

RADIO

Vendredi, 14 septembre

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 45, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 15 h. 59, signal de l'heure. 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 18 h., causerie féminine. 18 h. 30, musique variée. 19 h. 30 (de Bâle), cabaret, films sonores et jazz, par disques. 20 h. (de Bâle), communications diverses. 20 h. 20 (de Bâle), œuvres à deux pianos. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 30 (de Bâle), *Un soir à Vienne*, par le *Clemens-Duo*. Au piano : M. Carl Thomas. 22 h. 15, *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

20 h. 20, œuvres pour deux pianos. 21 h. 30, soirée viennoise.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h., *Nelle Vigne del Ticino*, scènes populaires de Glauco. 20 h. 45, concert de musique gaie par la Rusticarella.

Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h. 15, *Robert Macaire*, drame burlesque en quatre actes. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert symphonique. Paris P. T. T., 15 h. 30, concert retransmis du Casino de Vichy. 20 h. 30, *Le brasseur de Preston*, opéra-comique en trois actes, de Brunswick, musique d'Adam. Strasbourg, 20 h. 30, concert symphonique retransmis du Casino de Vichy. 22 h. 10, concert d'orchestre retransmis d'un café. Bruxelles, 20 h., 44^e tribune radiophonique du combattant ; concert par la musique des grenadiers. Königs wusterhausen, 20 h. 45, concert Haydn-Mozart par le chœur d'hommes et le grand orchestre de la station Stuttgart, 19 h., concert d'orchestre à vent. Berlin, 20 h. 45, concert par le petit orchestre de la station Breslau, 21 h. 30, récital de violon. Londres (Daventry), 19 h., concert d'orchestre. 20 h., promenade-concert, relayée du Queen's Hall, Londres. Londres régional, 21 h. 15, concert par l'orchestre de la B. B. C., Vienne, 19 h. 10, chants populaires de l'Autriche. 22 h., concert du soir.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 15 à 6 h. 55, Stuttgart, gymnastique. 10 h. 30 à 12 h. 15, Bordeaux, concert d'orchestre. 14 h. à 14 h. 30, Mannheim, concert par l'orchestre philharmonique. 14 h. 30 à 15 h. 30, Marseille, concert par l'orchestre de la station. 22 h. 35 à 1 h., Vienne, musique du soir.

Marché-concours de semences

On nous écrit :
Le marché-concours de semences, organisé par le syndicat des sélectionneurs de la Sarine, s'est ouvert dans les dépôts de la Fédération des syndicats agricoles, à Fribourg. Le jury, qui a apprécié 22 lots de froment et neuf lots de seigle, était composé par M. Bolens, directeur de l'établissement fédéral, à Lausanne, et de M. Blanchard, député, à Tavel.

FROMENT

Mont-Calme : Hoirie Alexis Corpataux, Noréaz, 27 points 1/2 ; Jules Cochar, Arconciel, 27 ; Frédéric Barras, Lossy, 26 1/2 ; hoirie Joseph Delley, Grandfey, 26 1/2 ; Martin Clerc, Rossens, 25 ; Justin Andrey, Avry-sur-Matran, 24 1/2 ; Henri Bersier, Corminboeuf, 24 1/2 ; veuve Louis Chalagny, Corserey, 24 ; Henri Zimmermann, Sales (Sarine), 24 ; Amédée Thierrin, Nierlet-les-Bois, 23 1/2 ; Adrien Bersier, Granges-Paccot, 23 ; Henri Gendre, Villarsel-sur-Marly, 23 ; Louis Perritaz, Villarlod, 22 1/2 ; Alois Wæber, Estavayer-le-Gibloux, 22 1/2 ; Joseph Yerly, Lovens, 22 1/2 ; veuve Louis Page, Agy, 22 ; Paul Bulliard, Rossens, 21 ; Pius Tinguely, Cutterwil, 21.

Plantahof : Roger de Bocard, Le Claruz, 25 points.
Grangeneuve : Ecole pratique d'agriculture, Grangeneuve, 21 points 1/2.

Tronchet : Justin Andrey, Avry-sur-Matran, 25 points ; Henri Bersier, Corminboeuf, 23.

SEIGLE

Mont-Calme : Justin Andrey, Avry-sur-Matran, 21 points 1/2 ; Pius Tinguely, Cutterwil, 20 1/2 ; Paul Bulliard, Rossens, 19.

Pays : Isidore Jaquet, Grolley, 23 points ; Henri Bersier, Corminboeuf, 21. Henri Gendre, Villarsel-sur-Marly, 18 1/2.

Châteauneuf : Frédéric Barras, Lossy, 24 p. Witzwil : Jules Cochar, Arconciel, 24 p. 1/2. **Fer** : Joseph Yerly, Lovens, 21 p. 1/2.

Taxe militaire

La taxe militaire doit être payée jusqu'au 15 septembre. Dès cette date, l'impôt sera augmenté de la pénalité de retard.

Le chemin de la croix de l'église de Saint-Jean à celle de Bourguillon

Les fidèles sont invités à aller nombreux prendre part demain à l'exercice du chemin de la croix, entre l'église de Saint-Jean et celle de Bourguillon. En ce jour consacré à honorer la croix de notre Sauveur, il convient de parcourir les stations de la voie douloureuse, afin d'attirer abondamment sur nous les grâces de la Rédemption.

Départ de Saint-Jean à 2 heures précises.

A Grolley

On nous écrit :
Depuis samedi, notre village héberge la compagnie d'aéroliers 2, commandée par M. le capitaine Huber, de Zoug. La compagnie compte 150 hommes environ, recrutés principalement dans les cantons d'Argovie, Bâle, Lucerne et Zurich. La troupe a fait très bonne impression dès son arrivée et a passé une joyeuse bénédiction, en parfaite harmonie avec toute la population qui se plaît à reconnaître la bonne tenue et le savoir-vivre des visiteurs.

Aujourd'hui, le ballon, qui est généralement retenu par un câble, a évolué gracieusement sur la région, propulsé par un puissant moteur. Grolley possède aussi en ces jours son petit « Zeppelin ». Très nombreux sont les curieux accourus pour voir au travail cette troupe fort peu connue, puisque nous ne possédons en Suisse que trois compagnies d'aéroliers.

Souhaitons à nos soldats et à leurs officiers joyeux et fructueux séjour chez nous en les assurant de toute la sympathie de la population. J. B.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

C. A. S., section Moléson. — Demain soir vendredi, rendez-vous des participants de la course à la Birre-Zahlerhorn, à 18 h. 1/2, au café Romand.

Männerchor. — Heute, Donnerstag, abends 8 1/2 Uhr, im ref. Schulhaus im Gambach Wiederbeginn der Uebungen. Sangesfreudige Männer und Jünglinge werden zum Beitritt hiermit freundlich eingeladen.

ARCHÉOLOGIE

Une colonie romaine

On constatait dernièrement, dans un champ de blé situé près des bains d'Osterfingen (Schaffhouse), que en certains endroits, les blés n'atteignaient pas la même hauteur que les autres ; on pensa qu'il pouvait y avoir dans le sol des restes de murs. Des fouilles permirent de découvrir, en effet, les vestiges d'une colonie romaine datant du premier siècle après Jésus-Christ. C'est la première découverte de l'époque romaine dans le canton de Schaffhouse.

Un large mur a été mis au jour, ainsi qu'une partie de chambre, des ustensiles et des briques portant le sceau des légions XI et XXI.

Nouvelles de la dernière heure

La protection de l'indépendance autrichienne

Milan, 13 septembre.

Le *Popolo d'Italia* apprend que le baron Aloisi, premier délégué italien à Genève, a continué son action tendant à stabiliser la situation politique de l'Autriche au moyen d'un accord des grandes puissances garantissant l'indépendance de la Confédération autrichienne. « Il a eu, à ce sujet, des conversations avec sir John Simon. Ce dernier, à son tour, s'est successivement entretenu avec le chancelier autrichien, M. Schuschnigg et le ministre des affaires étrangères, M. Berger Waldeneegg. Enfin, une dame de la haute société anglaise a réuni à un déjeuner le chancelier autrichien, les ministres des affaires étrangères d'Angleterre et de France et le premier délégué italien, de sorte que cette question a été amplement discutée.

« La formule du nouveau pacte de garantie n'a pas encore été rédigée de façon définitive. Les uns, par exemple, soutiennent l'opportunité d'un pacte de non-intervention, tandis que d'autres parlent d'un pacte d'assistance mutuelle. Dans tous les cas, les buts sont clairement définis. »

La *Stampa* écrit de son côté :

« Au cours des entretiens de Genève, on aurait parlé d'un traité de non-intervention que les grandes puissances signeraient en s'engageant à ne pas s'occuper des affaires intérieures de l'Autriche. Il s'agit là d'une vieille formule diplomatique assez pratiquée au siècle passé et qui serait employée aujourd'hui pour garantir l'indépendance de l'Autriche. Mais la plus grande difficulté à laquelle se heurte la conclusion d'un traité de cet ordre, provient d'une puissance voisine de la Confédération autrichienne. Si cette difficulté ne pouvait être surmontée, on aurait recours à un traité d'assistance mutuelle parmi les Etats les plus directement intéressés au maintien de l'indépendance autrichienne. Cette dernière formule, à en croire les bruits qui circulent, devrait prévaloir. »

Avant le message de M. Doumergue

Paris, 13 septembre.

L'Ami du Peuple commente l'interview de

decide ceci. »

Suspension temporaire des paiements de la Reichsbank à la Banque d'Angleterre

Londres, 13 septembre.

Selon un communiqué de la Trésorerie, la Reichsbank allemande, conformément à l'article 2 de la convention commerciale germano-britannique, a suspendu temporairement les paiements effectués au compte spécial que possède la Banque d'Angleterre à la Reichsbank. La convention précitée fut conclue afin de surmonter les difficultés rencontrées par les maisons allemandes pour obtenir les devises anglaises nécessaires au règlement des achats de marchandises britanniques.

L'article stipule que les versements à porter à ce compte spécial peuvent être suspendus si ce compte dépasse 5 millions de marks, comme cela vient de se produire. Dans le cas où les prélèvements en marks effectués par la Banque d'Angleterre pour le compte des importateurs britanniques de marchandises allemandes continueraient de façon que le total s'abaissât de nouveau au-dessous de 5 millions, la Reichsbank reprendrait alors les versements qu'elle vient de suspendre.

Les grévistes américains

Saylesville (Rhode-Islande), 13 septembre.

De nouveaux désordres se sont produits. La troupe a été impuissante à arrêter les charges de 5000 grévistes malgré l'emploi de bombes lacrymogènes. Elle a tiré à deux reprises, blessant grièvement trois grévistes, qui ont été transportés à l'hôpital. Deux autres d'entre eux agonisent ainsi qu'un des blessés d'hier. Plus de 150 gardes nationaux ont été blessés par des pierres.

Charlotte (Caroline du nord), 13 septembre.

Trois nouvelles unités de la garde nationale ont été mobilisées, portant le nombre des gardes à 1700. On craint des troubles, en particulier à Gastonia où des troupes se concentrent.

Washington, 13 septembre.

(Havas.) — M. Francis Gorman, président du comité de grève, a exprimé sa satisfaction de la première défection dans les rangs du patronat à la filature de New-Bedford (Massachusetts), qui a conclu un accord particulier avec le syndicat, accordant aux ouvriers toutes les revendications : la semaine de cinq jours et de trente heures et l'augmentation des salaires.

L'incident de Dalmatie

Rome, 13 septembre.

Selon des informations reçues directement de Split (Spalato), le *Giornale d'Italia* confirme qu'aucune manifestation hostile n'a eu lieu dans cette ville. « Le seul incident, en effet, qui vint troubler le séjour du maréchal Balbo fut provoqué par quelques cris poussés par des éléments séditieux peu nombreux et qui furent bientôt couverts par ceux des Italiens présents qui se livrèrent à une manifestation spontanée de sympathie pour le fascisme. »

L'enquête sur l'incendie du « Morro-Castle »

New-York, 13 septembre.

Le quartier-maître Hamron a déclaré, devant la commission d'enquête sur l'incendie du *Morro-Castle*, que le calme régnait sur la passerelle et que le capitaine Warms n'a jamais perdu son sang-froid. Cette déposition contredit celle du chef de la radio Rogers, qui a déclaré qu'il avait dû envoyer deux de ses subordonnés au capitaine avant d'obtenir l'ordre d'envoyer un S. O. S. (signal de détresse). L'un d'eux, Alagna, revint en lui disant qu'une confusion extrême régnait sur la passerelle et qu'il était impossible d'obtenir un ordre précis.

Rogers a abandonné le poste de radio à la dernière extrémité et s'est rendu sur le gaillard d'avant, où il a retrouvé le capitaine Warms. On sait qu'ils quittèrent le bateau les derniers, après qu'il se fut échoué sur la plage d'Asbury-Park. Quand il est arrivé sur le gaillard, il a demandé des secours à l'aide de signaux faits avec une lampe électrique à un bateau qu'il a su ultérieurement être le *City of Havannah*. Il a fait l'éloge du *Monarch of Bermuda* et a décrit des scènes d'horreur auxquelles il a assisté, impuissant, car il était impossible d'aller à l'arrière du paquebot. Il a vu une femme réussir au prix d'efforts surhumains à passer à travers un étroit hublot, préférant tomber à la mer que d'être brûlée vive.

Le jury, qui décidera des inculpations, a entendu Alagna à huis clos. On pense qu'il a répété ses déclarations relatives à l'effolement qui régnait sur la passerelle, lorsque, envoyé par son chef Rogers, il est venu demander l'autorisation de lancer un S. O. S.

A Asbury Park, le danger de nouvelles explosions paraît écarté. L'examen de l'épave semble confirmer qu'elle devra être démolie sur place.

La guerre de la Bolivie et du Paraguay

Rio-de-Janeiro, 13 septembre.

(Havas.) — Les milieux diplomatiques manifestent un certain optimisme au sujet des négociations sur le Chaco, qui évolueraient de façon à permettre d'entrevoir la possibilité d'un arbitrage de la cour internationale de la Haye, après la réunion à Buenos-Ayres d'une conférence préliminaire d'une durée limitée.

M. Mussolini et la jeunesse fasciste

Rome, 13 septembre.

Vingt-trois mille jeunes fascistes, sept mille officiers et six cents élèves de l'académie fasciste d'éducation physique ont défilé mardi après midi sur la Voie de l'Empire.

Les vingt-trois mille jeunes garçons, qui sont venus de toutes les parties de l'Italie à Rome pour subir les épreuves du concours de chefs, retourneront aujourd'hui dans leurs pays. Le défilé, qui a duré plus de deux heures, comprenait des légions de mitrailleurs, des légions de jeunes marins traînant des canons de débarquement, ainsi qu'une centurie d'officiers de l'armée, les aumôniers de l'œuvre nationale Balilla et les différentes sections rapides ou portées.

La Voie de l'Empire était entièrement pavoisée, et dans les tribunes avaient pris place des représentants du corps diplomatique et de nombreuses autorités civiles et fascistes.

M. Mussolini, parti du palais de Venise, s'est rendu à pied à la Voie de l'Empire, précédé des mousquetaires de sa garde et suivi des ministres et du secrétaire du parti, M. Achille Starace, et des généraux de division, qui ont assisté au rapport.

A 17 heures, M. Mussolini est monté à la tribune et le défilé a commencé. Au pied de la tribune se tenait un détachement d'anciens combattants belges.

Au moment où les avant-gardistes mitrailleurs sont arrivés devant la tribune, ils se sont arrêtés et ont procédé à une manœuvre de démontage et de remontage de leurs mitrailleuses. Le même exercice a été fait par les canonniers avec des canons de 64 mm. ; M. Mussolini a chronométré le temps employé.

Après le défilé, les jeunes gens sont rentrés au camp, pendant que la foule et les officiers se massaient sur la place de Venise. M. Mussolini est apparu au balcon un peu après 19 heures et a prononcé quelques mots, disant notamment :

« Le peuple italien est fier de ses fils qui servent sous le signe du Lictor, parce qu'il voit en eux les défenseurs de la révolution fasciste et de l'avenir de la patrie. »

L'évêque du Reich allemand

Berlin, 13 septembre.

L'intronisation de Mgr Ludwig Muller, évêque de l'Eglise évangélique du Reich, est annoncée officiellement pour le 23 septembre.

A 10 heures du matin, le « Synode national », se réunira solennellement dans l'ancienne Diète de Prusse, en présence de représentants du Reich et de l'Etat, de membres du « Ministère ecclésiastique », de l'Eglise officielle, de membres des synodes, des évêques des Eglises protestantes régionales et de délégués des facultés protestantes. Le docteur Engelke, membre du ministère ecclésiastique, le docteur Jæger, administrateur juridique de l'Eglise officielle et d'autres orateurs, prendront la parole, puis Mgr Muller prononcera une allocution.

A midi aura lieu un service solennel à la cathédrale protestante. A cette occasion, les évêques réformés exprimeront leurs suffrages en faveur de Mgr Muller. Celui-ci prononcera un sermon.

L'inauguration à Rome de la statue de sainte Sophie Barat

Rome, 13 septembre.

Hier matin, mercredi, a eu lieu, à la basilique de Saint-Pierre, l'inauguration de la statue de sainte Sophie Barat, fondatrice des Sœurs du Sacré-Cœur.

La bénédiction a été donnée par S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat.

Assistaient à la cérémonie M. Jacques Truelle, conseiller à l'ambassade de France ; la R. Mère générale des Sœurs du Sacré-Cœur ; la Mère de Salm, supérieure de la maison de Redenburg d'Autriche, qui a été miraculeusement guérie par la sainte ; la Mère de Valva, âgée de 88 ans, qui connut sainte Sophie lorsqu'elle était étudiante à Paris, ainsi que le supérieur du collège canadien et de nombreuses autres personnalités religieuses.

Le prince George est de retour en Angleterre

Londres, 13 septembre.

Le prince George d'Angleterre, arrivé mardi à Paris avec la princesse Marina de Grèce, a quitté Paris hier matin, à 9 h. 30, par l'avion régulier, pour regagner Londres.

Accompagné du major Butler, attaché à sa personne, le prince George a été salué sur l'aire de l'aérodrome du Bourget par M. Girardot, commandant de l'aéroport. Deux heures après son départ, il atterrissait à Croydon.

Le prince George va se rendre au château de Balmoral, où il restera jusqu'à samedi. Il reviendra ensuite à Londres pour recevoir, dimanche, la princesse Marina, ainsi que le prince et la princesse Nicolas de Grèce, avec lesquels il repartira, dès dimanche soir, pour Balmoral.

La durée de la visite du prince et de la princesse auprès des souverains anglais n'a pas encore été fixée. On croit que leur séjour sera d'environ une semaine.

Restée à Paris, la princesse Marina de Grèce a consacré sa journée d'hier à la visite des grands magasins.

CHANGES A VUE

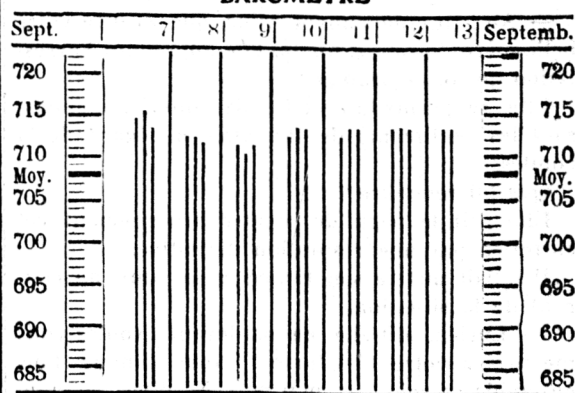
Le 13 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	15 10	15 20
Allemagne (100 marks or)	121 40	122 40
Italie (100 liras)	26 20	26 40
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 65	12 85
New York (1 dollar)	2 97	3 07
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 75	72 15
Madrid (100 pesetas)	41 65	42 15
Amsterdam (100 florins)	207 30	207 80
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

13 septembre

BAROMÈTRE



THERMOMETRE C.

Septembre	7	8	9	10	11	12	13	Septembre
7 h. m.	15	14	15	13	14	14	14	7 h. m.
11 h. m.	22	22	21	18	18	19	20	11 h. m.
7 h. soir	25	23	14	14	15	18		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 13 septembre, 11 h. du matin

Situation stable. Peu ou pas de changement.

Echos de la Provence

Pêche aux îles du Frioul

Marseille, 9 septembre.

Marseille, quai des Belges, tout au bas de la Canebière, ce matin de dimanche, 5 heures. La petite église des Augustins, sur le Vieux-Port, vient d'ouvrir ses portes pour la première messe, celle des pêcheurs, car les Marseillais sont de grands amateurs de pêche.

Il ne fait pas encore jour. La bruyante cité s'éveille à peine dans la tiédeur de ce dimanche de septembre. La nuit a été chaude, il fait lourd, le ciel est couvert, mais, dans le lointain, là-haut, sur sa colline, on distingue cependant la basilique de Notre-Dame de la Garde. L'éclairage axial des grandes artères s'est éteint depuis peu, et le long des rues, les premiers passants, excursionnistes pour la plupart, déambulent.

Au vieux port, qui est tout un monde, les canots de plaisance dressent leurs mâts, silhouettes bizarres pareilles à des fantômes. Il y a des voiliers qui, dans un moment, cingleront vers les îles, emmenant plaisanciers et pêcheurs, mais pêcheurs surtout.

Dans la demi-clarté du jour qui point, à la flamme vacillante des falots-tempête, les marchands d'appâts, sur le port, ont dressé leurs éventaires. Ils crient sur un ton monotone et langoureux : « Esques dures, esques dures ! Mille francs de garantie à qui prouvera le contraire ! » Les « esques », ce sont de petites bêtes, une sorte de vers, qu'on trouve dans les algues et qui conviennent parfaitement comme amorces pour la pêche à la ligne, en mer. Mais, il y a aussi d'autres appâts, les « piadons », un genre de petits coquillages, allongés, que, le moment venu, on brise avec un caillou, pour en dégager la bête qui vit à l'intérieur, une espèce de mille-pattes, couleur crevette, dont les poissons sont friands.

Cinq heures et demie. Des églises voisines du port, sort une foule bigarrée, dont la majeure partie se dirige, munie de tout un attirail, vers le quai. Les pêcheurs s'empresent autour des étalages, font leurs emplettes. C'est une cohue. Tous se précipitent vers les marchands, tous veulent être servis en même temps. Et ce n'est qu'en jouant des coudes, sans aucun souci de politesse, qu'on parvient à se frayer un passage jusqu'au guichet des billets. Car, maintenant, le jour est presque là et le capitaine du Bois-Sacré vient d'arriver à la gare nautique, où, derrière les barrières mal peintes et vermoulues, le petit paquebot qui nous emmènera tout à l'heure se balance, narguant en quelque sorte les impatients qui déjà voudraient y prendre place.

Six heures moins dix. Un strident coup de sifflet donne le signal d'entrée. Alors, c'est à qui poussera le plus pour s'installer sur le navire. Il y a des hommes qui bousculent tant qu'ils peuvent leurs voisins, des femmes qui crient, des enfants qui pleurent, parce qu'ils ont encore sommeil et se sentent mal, perdus dans cette foule ! Mais, à Marseille, l'esprit de famille, conçu de façon un peu spéciale, est très développé. On traîne les enfants partout, même les tout petits ; à l'église, au cinéma, au café, donc aussi à la pêche, aux îles. Car, à Marseille, on ne désigne que de cette manière l'endroit où l'on va pêcher. Le bateau vous laisse au large, à deux milles environ de la côte, sur la principale d'un groupe d'îles qui a nom « le Frioul » et où se trouvent de grands terrains militaires fortifiés et constamment gardés par la troupe. Il y a l'île Ratonneau, les îles des Pomègues, qui, toutes, sont fort jolies, enserrant

dans leurs découpures cette « Grande Bleue » qui a tant de charmes et de caprices aussi.

Du Vieux-Port, en trente-cinq minutes, on est à destination. Puis, il faut marcher un peu sur l'île, choisir sa « calanque », le coin où l'on va s'installer. Suivant ce qu'on désire pêcher, on va plus ou moins loin. Toutes les calanques sont très poissonneuses et il y a de la place pour tous. Mais, le vieil adage « Chacun ses goûts » garde toujours son actualité, et qui a trouvé un bon endroit ne voudrait pas aller sur un autre rocher, pour tout l'or du monde.

On s'installe. Au loin, d'un côté, le rivage bleu, puis s'éclaircit, car le soleil, qui semblait vouloir boudier, commence à percer les nuages. La lumière s'intensifie : on est en plein dans le bleu, entre le ciel et l'eau. C'est bien le Midi.

Les îles sont maintenant peuplées de leurs fidèles visiteurs du dimanche. Sur chaque pointe de rocher, au bord de chaque calanque, les pêcheurs se sont postés à leurs endroits favoris. Les mioches qui n'avaient pas assez dormi sommeillent sur les pierres chaudes, et les mères, d'un œil curieux, suivent la pêche.

On ne cause pas. On ne crie pas. C'est interdit. Il y a un code des pêcheurs, comme un code de la route, mais celui de la pêche n'est pas imprimé. Pourtant, les pêcheurs le connaissent et le respectent. On ne parle qu'à basse voix : le poisson aime le silence, et l'on dirait que ces rochers sont comme une immense église, où, dans le recueillement, on célèbre un culte.

Je me suis assise sur une pierre et j'observe. La calanque que mes amis ont choisie est très belle, l'eau profonde, le poisson abondant. A chaque instant, je vois mes voisins, éloignés les uns des autres de quelques mètres, retirer leurs lignes au bout desquelles frétilent les poissons les plus divers. On a raison de dire que la pêche est un sport passionnant. Je le crois maintenant. On met une esque à l'hameçon, on lance sa ligne et on ne bouge plus. Tout à coup, le « canillon » ploie. C'est le poisson qui « pitte », comme on dit en langage du pays marseillais. L'attention se concentre, et, tout à coup, tac ! le pêcheur retire sa ligne de cette ancre mystérieuse et une magnifique « rascasse », un monstre en miniature, s'agite au bout du fil de Messine. Soigneusement, avec un morceau de vieux feutre (pour ne point être mordu, car la morsure de ce poisson est dangereuse), le pêcheur détache sa capture, puis l'achève, et la place dans le panier d'osier, sur un lit d'algues fraîches.

Et, durant tout le matin, c'est ainsi. On prend toutes sortes de poissons : des « rouscaous » très « gouteux » (savoureux), comme on dit à Marseille, des « bavareilles » au ventre argenté, des « girelles » et une multitude de « pitchounets » (les tout petits poissons dont on fait la soupe), une soupe d'ailleurs exquise, l'une des meilleures spécialités du Midi.

Que le temps passe vite ! La chaleur a augmenté et c'est déjà midi. Un rêve, cette matinée sur les rochers, la tête au vent, en face de ces horizons immenses, dont on ne sait rien, sinon que loin, bien loin, dans le fond, tout là-bas, après avoir vogué longtemps, longtemps, on retrouve la terre ferme.

Mais, à cet air salin, l'estomac s'est creusé, et maintenant, le grand silence qui, jusqu'à présent, régnait sur l'île, fait place, contraste singulier, au plus étourdissant tapage.

On déjeune et les langues vont leur train.

Les gais propos sont l'assaisonnement de ce repas joyeux, à la table de Dame Nature.

Ceux qui sont venus de Marseille dans leurs canots particuliers ont souvent à bord tout le matériel nécessaire pour confectionner leur repas.

On voit dans la rade, sur le quai, à la proue de chaque embarcation amarrée là, le traditionnel réchaud à charbon de bois sur lequel bout la soupe, ou le grill où les petits poissons se tordent en étranges convulsions.

Ceux qui sont restés sur les rochers se contentent d'une modeste collation où, cependant, leur appétit trouve son compte, et ce soir, en rentrant, ils feront leur bouillabaisse ou leur soupe de poissons.

Après le dîner, la pêche reprend de plus belle, car, en dépit de la chaleur, devenue assommante, le poisson mord encore et le panier s'emplit, tandis que le sourire illumine les visages : aujourd'hui, pour tous, la pêche a été bonne.

Six heures du soir. On plie bagage. Sur le môle du Frioul, on retrouve les mêmes visages qu'au départ et, en rade, le Bois-Sacré qui nous attend. A bord, c'est la gaieté. Il y a des amateurs qui ont reçu de fameux coups de soleil, d'autres qui sont rompus de fatigue, de nouveau des enfants qui tombent de sommeil... Et ce soir, les ménagères ne seront point embarrassées. Le menu est tout prêt : bouillabaisse ou soupe de poissons, suivant les chances qu'on a eues dans la journée.

Car la bouillabaisse, quand on l'a pêchée soi-même, dépasse en goût tout ce que vous pouvez compter trouver de bon à la poissonnerie et il n'est meilleure soupe de poissons que celle où se battent bavareilles et rouscaous et que relève la saveur aromatique de quelques jolies rascasses.

Voulez-vous, si vous venez un jour à Marseille, vous offrir, à peu de frais, un plaisir d'un genre nouveau pour vous ? Allez un dimanche d'automne aux îles du Frioul, avec les amateurs de pêche de notre cité ; vous n'aurez peut-être pas la chance d'y pêcher de quoi faire une bouillabaisse, mais vous vous serez rempli les poumons d'air salin, les yeux, de grands horizons, les oreilles, de « galéjades », l'esprit, de délicieux tableaux et l'âme, j'en suis sûre, de soleil et de pittoresque.

M.-J. A.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

C'est une affaire de confiance

que celle de la literie. Epargnez-vous des désillusions dans la fourniture ou le remontage des matelas et meubles rembourrés. en vous adressant à

WILLY BOPP tapissier-décorateur

Fribourg - Tél. 1648 - Rue du Tir, 8

1^{er} lot de l'Emprunt 2 1/2 % à primes du canton de Neuchâtel de 1932

Fr. 35,000.-

2^{me} tirage le 1^{er} octobre 1934

On peut se procurer des obligations de 100 fr nom. chez la Banque Cantonale Neuchâteloise et chez toutes les Banques en Suisse.

RUF-PORTABLE

machine comptable et de correspondance

Chariot comptable spécial. Derniers perfectionnements techniques. Marche silencieuse. Célérité maximum.

Toute la comptabilité peut être rangée facilement, avec la machine, dans l'élégante petite valise portable. Celle-ci sert en même temps de fichier pour les feuilles de comptes pendant la comptabilisation.

Faites-vous présenter, sans engagement pour vous, cette nouvelle machine suisse extrêmement pratique.

COMPTABILITÉ RUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Lausanne, 13, Rue Pichard, Tél. 27.077
Zurich, Löwenstraße 19, Tél. 57.680

Bon hôtel-café-restaurant

est à remettre, quartier populaire et gros passage à Lausanne. Clientèle assurée, long bail, 12 chambres avec confort Reprise et conditions favorables.

Ecrire sous chiffres U 11014 L, à Publicitas, Lausanne.

La chute des cheveux, calvitie, pellicules, faible croissance guérit uniquement le **Sang de Bouleau**

Milliers d'attestations. Recommandé par les médecins. Grand flacon fr. 3.75. Dans les pharmacies, drogueries, salons de coiffure. Contre les herbes de l'Alpe au St-Gothard, Faldo.

Perles de Bouleau, pour coiffures modernes fr. 4.75
Shampooing au Sang de Bouleau, le meilleur fr. 3.00
Brillantine au Sang de Bouleau, p. une belle coiffure fr. 1.50
Crème au Sang de Bouleau, cont. le cuir chevelure sec fr. 3.-
Circa, pour obtenir des sourcils épais fr. 3.50

A vendre ou à louer

par voie de soumission

AUBERGE sur grand'route, avec DOMAINE de 23 poses, ensemble ou séparément, au gré des amateurs. 14578

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Henri HARTMANN, ancienne étude Willenegger, Morat, ou rue de Romont, 5, Fribourg.

143 Feuilleton de la LIBERTÉ

Le secret du disque

par Paul SAMY

— Schweler ! s'écria l'avocat, interrompant leur lecture silencieuse, le banquier Schweler, notre commensal de Villers-sur-Mer, était un espion ! Qui nous aurait dit cela ?... N'est-ce pas, Suzanne ? vous qui, mieux que nous, le connaissiez, car il était un assidu de la rue Poncelet ?

— Ah ! fit étourdiment Aline, que va dire votre belle-mère, Suzanne, quand elle apprendra l'arrestation de son adorateur ?

Elle se permettait cette plaisanterie, connaissant les sentiments de son amie à l'égard de la comtesse.

Que lui répondre ?

Elle prit le parti de couper brusquement cet entretien par une résolution définitive.

Il fallait mettre son fiancé et ses amis au courant de la situation.

— Lucien, dit-elle en se levant, voulez-vous me prêter votre téléphone ? Nous dinons tous ensemble ce soir à la maison... Ne dites pas non. Je vais prévenir notre cuisinière.

— Cela me donnera le temps, fit Lorient, de filer à Boulogne pour me rendre présentable.

— Quelle joie vous allez donner, Jean, à cette pauvre Adèle ! ajouta Suzanne, qui se rendit dans le cabinet de l'avocat.

C'est Blanche qu'elle trouva au bout de l'appareil et qu'elle chargea de tout faire préparer pour recevoir ses invités.

Ayant rejoint ensuite ses amis, elle leur demanda la permission de les quitter.

— Je vous accompagne jusqu'à la rue Poncelet, dit Lorient.

— Alors, c'est entendu, conclut Suzanne. Rendez-vous à 17 heures et demie. Vous venez d'avoir une surprise, je vous en promets une autre, fit-elle, en regardant l'avocat. J'avais promis à Lucien de lui donner aujourd'hui le motif pour lequel je lui avais demandé son concours. Il aura toute satisfaction.

— Que d'histoires ! Que de mystères ! dit Aline. Et avec tout cela, monsieur Lorient, vous ne nous avez pas raconté les péripéties de votre enlèvement et de votre incarcération, car vous avez été incarcéré ?

— Tout au plus mis dans une chambre d'isolement, comme l'on fait des fous.

— Et c'est tout ce que cela vous a produit. Ah ! vous n'avez pas changé... Je me demande ce qu'il faut vous faire pour vous émouvoir.

— Mais si, dit l'ingénieur, je suis ému, très ému, de vous retrouver, car j'étais bien persuadé que je ne vous reverrais pas. Si cette histoire vous amuse, comme dit la chanson, je vous la raconterai, je l'écrirai même, avec ce titre emprunté à lord Lytton : « Mes prisons ». On changera la date du siècle, mais ce sera tout comme, chère madame. En tous temps, il y a eu des hommes qui ont été enfermés d'autres hommes pour des secrets d'Etat. C'est avec cela qu'on fait les belles légendes, comme celle du Masque de Fer et de Silvio Pellico.

— Allons, Jean, dépêchez-vous, si vous voulez trouver Adèle à la villa.

Suzanne et Lorient se dirigèrent vers le quai, où ils prirent un taxi.

En route, elle demanda :

— Et votre pauvre mère, Jean ? Elle m'a écrit, elle est désolée.

— De Bruxelles, je lui ai envoyé un mot pour la rassurer.

Ils se quittèrent rue Poncelet en se disant au revoir.

— Et n'allez pas encore vous faire enlever, Jean, dit Suzanne.

A la villa ce fut avec des transports de joie que la vieille Adèle accueillit l'ingénieur.

— Mon Dieu ! fit-elle en regardant les vêtements de son maître, en quel état on vous a mis !

— Comme notre jardin, Adèle, dit Jean en regardant ses petits parterres ravagés.

— Ah ! oui, reprit-elle. Des rôdeurs qui se sont introduits ici. Qu'est-ce donc qu'ils y cherchaient ? Un trésor, peut-être...

— Sans doute, dit Lorient.

— Et c'est peut-être aussi pour que Monsieur leur donne ce trésor qu'ils ont emprisonné Monsieur ?

— Certainement, répondit l'ingénieur en rentrant dans sa maison, tout est trésor, cela dépend de la valeur qu'on lui donne... Tout de même, ajouta-t-il avec un soupir de soulagement, il fait bon de se retrouver chez soi !

Il dépouilla rapidement le courrier qu'il trouva sur sa table et porta à ses lèvres le mot si plein de tendresse que Suzanne lui avait écrit au cours d'une de ses visites.

Lorient s'habilla à la hâte ; car il lui tardait de se trouver seul, avec sa fiancée avant le dîner. Ils avaient tant de choses à se dire !

Mais comme il allait partir, on sonna à la grille, d'où Adèle, qui était allée ouvrir, revint avec une carte.

— C'est ennuyeux ! fit l'ingénieur. Il va me mettre en retard. Enfin, faites-le entrer.

— Ah ! s'écria le journaliste Dermond en pénétrant dans le cabinet de Lorient, veuillez

m'excuser, si je vous dérange, mais j'ai tenu à venir vous saluer avant mes confrères.

— Comment diable avez-vous su que j'étais ici ? demanda l'ingénieur en lui tendant la main. Je ne vous offre pas de vous asseoir, car j'allais partir, étant attendu...

— Quelques mots seulement, dit Dermond. Un heureux hasard, ce dieu des journalistes, m'a appris que vous étiez chez M. Virert. J'y suis arrivé trop tard pour vous rencontrer, mais rue de Lille, on m'apprit que vous étiez ici, et me voici. Je ne veux pas vous retenir longtemps. Donnez-moi quelques brefs renseignements sur votre étrange aventure. Les circonstances de votre enlèvement me sont connues, mais après... Où vous a-t-on conduit ?

— Je n'en sais rien, fit Lorient. J'ignore les noms de ceux qui m'ont enlevé et conduit où ils m'ont enfermé. On a mis cinq heures pour m'y transporter et on en a mis quatre environ pour me conduire à Bruxelles, d'où je viens. Ayant eu toujours les yeux bandés, je ne peux situer géographiquement le lieu de ma détention. Tout ce que je pourrais vous dire, c'est ce qui m'est advenu durant ce long isolement où je n'ai eu comme compagnon, par intermittence, qu'un personnage qui ne m'a point laissé ignorer sa nationalité et la condition qu'il mettait à ma libération.

— Nous savons maintenant, par ceux qu'on a arrêtés ici, que ce sont des Allemands ; mais puis-je connaître l'objet de vos entretiens ?

— Cela nous prendrait trop de temps, fit l'ingénieur et vous me mettriez en retard. Mais revenez demain à Suresnes, à l'usine. J'y serai à votre entière disposition

(A suivre.)



Madame Pierre Esseiva, à Fribourg ;
Monsieur Léon Esseiva, à Fribourg ;
Mademoiselle Marinette Esseiva, à Fribourg ;
Monsieur Jean-Noël Esseiva, à Fribourg ;
Madame Tony Baboud, à Thoissey (Ain) ;
Madame Jeanne Esseiva, en religion Sœur Josephine, supérieure des filles de la Charité, à Metz ;

Monsieur et Madame Paul Fietta-Esseiva, leurs enfants et petit enfant, à Fribourg ;
Madame Louise Esseiva, en religion Mère Ignace de Jésus, religieuse Ursuline, à Nantes ;
Monsieur et Madame Alphonse Glasson-Esseiva et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Max Esseiva, à Fribourg, leurs enfants et petits enfants, à Nice, Lyon et Fribourg ;

Monsieur et Madame Charles Baboud, et leurs enfants, à Changhai et Thoissey ;
Monsieur et Madame Charles Broyer-Baboud et leurs enfants, à Thoissey ;
Madame Alphonse Théraulaz, à Fribourg ;
Le Dr et Madame Henri Philippe, à Lyon ;
Monsieur et Madame François Deshusses-Egger et leurs enfants, à Bucarest, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre ESSEIVA

leur bien-aimé époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 60 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, vendredi 14 septembre, à 9 h.
Départ du domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14, à 8 h. 45.
Le présent avis tient lieu de faire part.



La Société de chant de la ville de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Pierre ESSEIVA
membre vétérans

Ses funérailles auront lieu vendredi, 14 septembre, à 9 heures.

Rendez-vous des membres actifs au domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14, à 8 h. 30.



Le chœur mixte de Saint-Nicolas

fait part du décès de

Monsieur Pierre ESSEIVA
membre honoraire

L'office d'enterrement aura lieu le vendredi 14 septembre, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.



le Landwehr

re ESSEIVA
vétérans

it aura lieu vendredi,

is, à l'église de Saint-

nortuaire : Avenue du

Moléson, 14, à 8 h. 3/4.



Les Contemporains de 1873

font part du décès de leur ami

Monsieur Pierre ESSEIVA

et prient les membres d'assister à l'office d'enterrement, qui aura lieu vendredi, 14 septembre, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14, à 8 h. 3/4.



Le Cercle de l'Union

fait part du décès de

Monsieur Pierre ESSEIVA
membre actif

et prie ses membres d'assister à l'office d'enterrement, qui aura lieu vendredi, 14 septembre, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue du Moléson, 14, à 8 h. 3/4.



Le Conseil de surveillance et la Direction de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg

font part du décès de

Monsieur Pierre ESSEIVA
membre du Conseil de surveillance et censeur

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 14 septembre, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue du Moléson, 14, à 8 h. 45.



La Justice de paix de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Pierre ESSEIVA
son 1^{er} assesseur

survenu à Fribourg, le 12 septembre.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, le 14 septembre, à 9 heures du matin.



La Société fribourgeoise des arts et métiers

fait part du décès de

Monsieur Pierre ESSEIVA
négociant

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 14 septembre, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14, à 8 h. 3/4.



L'Œuvre des soupes économiques

fait part à ses amis de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre ESSEIVA
son dévoué caissier depuis de très longues années

Elle les prie d'assister à l'office d'enterrement qui aura lieu vendredi, 14 septembre, à 9 h., à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Avenue du Moléson, 14, à 8 h. 3/4.



Madame Louis Dupasquier, à Bulle ;
Monsieur et Madame Charles Dupasquier et leur fils Claude, à Malakoff ;

Mademoiselle Madeleine Dupasquier ;
Monsieur et Madame François Pasquier et leur fille Françoise, à Lambersard ;
Mademoiselle Jeanne Dupasquier ;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Vevey, Genève, Lyon, Paris et Bulle, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis DUPASQUIER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père et cousin, décédé à Bulle, le 12 septembre, dans sa 67^{me} année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle, samedi 15 septembre, à 9 heures.

Selon la volonté du défunt, prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.



La Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère

fait part du décès de

Monsieur Louis DUPASQUIER
vérificateur des comptes

L'enterrement aura lieu à Bulle, samedi, 15 septembre, à 9 heures.



Madame Cécile Mossu-Egger et son fils Jean-Jacques, à Broc ;

Mademoiselle Marilie Mossu, à Broc ;
Madame veuve François Mossu-Repond, ses enfants et petits-enfants, à Broc ;

Monsieur et Madame Egger-Corpataux, leurs enfants et petits-enfants, à Treyvaux, Saint-Gall, Montbrelloz, Broc, La Chaux-de-Fonds et Fribourg ;

Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Zimmermann de Vitznau,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph MOSSU

leur cher époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à Lui le 12 septembre, après une très longue maladie, chrétiennement supportée, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Broc, samedi 15 septembre, à 9 h. 3/4.

Cet avis tient lieu de faire part.



L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Madame Antoinette Audergon

sera célébré vendredi, 14 septembre, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean.

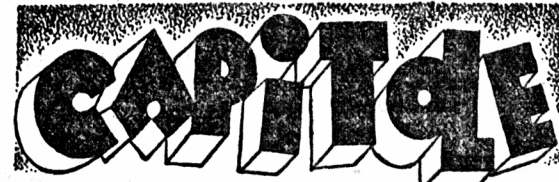


La famille Chassot-Barras, à Formangueires, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par écrit, soit d'une autre manière, dans le terrible accident du F. M. A., où sa petite Maria a été tuée.

Formangueires, le 12 septembre 1934.

Pompes funèbres générales, Fribourg

Tél. 9.95 Ad. GENDRE Avenue Gare, 27
Cercueils — Transports — Couronnes



Ce soir, à 20 h. 30
DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE
LA PORTEUSE DE PAIN
DES DEMAIN
MAURIN DES MAURES
UN FILM GAI
Téléphone 1300



Ce soir, à 8 h. 30, irrévocablement dernière représentation de l'immense succès de rire.
Le Chéri de sa concierge
avec FERNANDEL
Dès demain CONGORILLA
TEL. 714

BIJOUTERIE



Dr Aloïs MULLER
de retour



Jäggi + Wüthrich

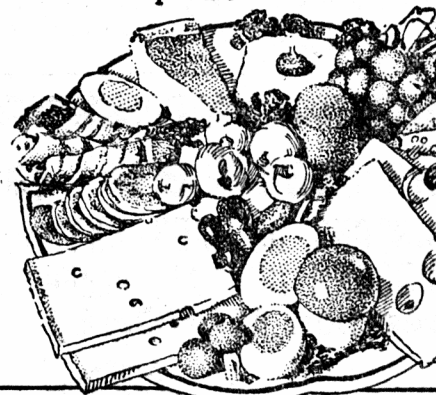
Ne pas oublier le fromage!

Faites-y honneur au petit déjeuner, aux collations, mais aussi et surtout au dessert!

Emmental princier, Gruyère savoureux, doux Tilsit, autant de sortes délicieuses qui mettent l'eau à la bouche!

Et peut-on rêver mieux pour relever le bouquet d'un vin, la fraîcheur de la bière?

Puis, le saviez-vous? mieux encore qu'un café-kirsch, le fromage facilite la digestion d'un copieux repas.



Commission suisse du lait



Pour peu d'argent, vous vous procurez :
un chauffage économique et confortable.

Demandez le petit brûleur « COB » qui se place sur toute chaudière (petites maisons, appartements).

Compagnie des brûleurs économiques au mazout
Lausanne, Case postale St-François

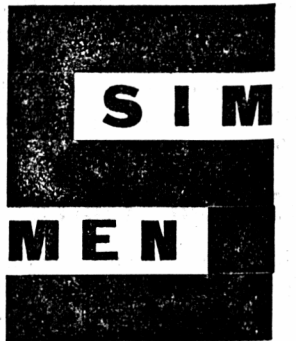
Exposition au Comptoir Suisse, Halle IV, Stand 684

D^r OBERSON, Fribourg
 Nouveau domicile : Péroles 10
 2^{me} étage
 reçoit le matin, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2
 l'après-midi, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2
 et sur rendez-vous, tous les jours,
 sauf le dimanche. 14326

On demande pour tout
 de suite ou à convenir
Bonne à tout faire
 sachant bien faire la cui-
 sine, au courant d'un mé-
 nage soigné et parlant
 français. Bons gages et
 vie de famille assurés
 Certificats et photo de
 mandés. 3146
 S'adr. Mme Sydlar, Au-
 vernier, 86 (Neuchâtel).

VISITEZ LES MAGASINS — EXPOSITION DES
MEUBLES SIMMEN

GRAND CHOIX DE
CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER depuis Fr. **1,100.-**
EN BELLES RONCES DE BOIS CLAIRS OU FONCÉS
FUMOIRS ET SALONS
TISSUS POUR MEUBLES ET RIDEAUX



ESCOMPTE SPÉCIAL
PENDANT LA DURÉE DU COMPTOIR

TR SIMMEN & Co S. A. FABRIQUE DE MEUBLES
LAUSANNE, RUE DE BOURG, 47 - BRUGG - ZURICH

Dès lundi 17 septembre 1934

et tous les lundis, de 14 à 19 heures
 visitez à :

l'Hotel Suisse, Fribourg

LES FOURRURES

GARANTIES

SCHMID FILS - NEUCHÂTEL

MAISON FONDÉE EN 1870.

Voir leurs vêtements, paletots, capes
 Les dernières créations actuelles, coupe
 impeccable.

Voir aussi leurs renards argentés de provenance
 directe et autres renards teinte
 moderne, choix considérable, ainsi que
 cols modes, garnitures de manteaux et
 autres.

Tous ces articles de tout premier choix
 et de qualité
A DES PRIX ENCORE INCONNUS A CE JOUR.

DOCTEUR
H. GLASSON
 av. de la Gare, 10
 (immeuble de la Bâloise)

de retour

DENTISTE
D^r Max Bullet
 de **RETOUR**

Occasion

A vendre plusieurs four-
 neaux, catelles et fer gar-
 nis, 1 esquimo, 1 bai-
 gnoire en zinc, 15 fr.;
 1 baignoire émaillée :
 25 fr.; 1 chauffe-bain,
 3 tonneaux de 225 litres.
 Visitez le matin et le
 soir, après 7 heures.
 S'adresser au con-
 cierge, 14, Péroles.

A VENDRE
Domaine
 de 40 POSES

dans la Glâne. 14393
 Terre de très bonne qua-
 lité et d'un seul tenant
 Bâtiment à l'état neuf,
 comprenant habitation,
 grange à pont, écurie, vi-
 dange, eau, électricité, etc.
 Pour tous renseignements,
 s'adresser à **Me Joseph**
Descloux, notaire, à
Romont. Téléph. 17.

A VENDRE
 de gré à gré, dans la
 vallée de la Broye,
domaines

de 15 hectares 86 ares
 (35 poses vaudoises de
 500 perches), excellents
 terrains récemment rema-
 niés et de 4 hectares
 47 ares (10 poses vaudois-
 es). Prise de possession
 à convenir. 505-11
 Renseignements en
 l'Etude des notaires W. et
 E., Gilliéron, à Oron-la-
 Ville.

Toujours
 Porto
 Authentique Fr. 1.95
 Malaga 1.45
 Authentique

Maison Jos. Baserba,
Fribourg

Electricité

Le soussigné se recom-
 mande pour les réparations
 en tous genres, soit : fers à repasser,
 lustrerie, etc. Se charge
 aussi de toute pose de
 lustrerie et revision de
 moteurs, aux meilleures
 conditions. — Une carte
 suffit. 251-3
 Se recommande
Duc Jos.,
Rue de Lausanne, 47
1^{er} étage.

ON DEMANDE
Domestique

sachant traire, et 1 jeune
 garçon. 14593
 Frs. Bossy Vallotton,
 Payerne.

FRAISES
 La nouveauté « Chaperon
 rouge du pays de Souabe »,
 actuellement la plus belle
 et la plus grosse fraise, se
 distinguant par sa grande
 fertilité et son arôme
 exquis (une sorte amé-
 liorée de Mme Moutot).
 Nous offrons de jeunes
 plants au prix de Fr. 12.-
 les 100 pièces et Fr. 3.25
 les 25 pièces avec mode
 de culture. 6798
Cultures de fraises,
Liebfeld, près Berne.

Qui
 prendrait une truie à mi-
 fruit ou selon entente ?
 S'adresser à **Meuwy**
Emile, à Courtepin. Télé-
phone 27. 14594

CHŒURS
 Pour faire partie du
 chœur qui chante les
 louanges du grill et de
 la cafetière **MELIOR,**
 il suffit d'avoir em-
 ployé une fois ces
 articles. 19415
 Au Comptoir Suisse,
 Stand 869, Halle 7,
 dégustation gratuite.
F. Bondanini,
Lausanne.

Une belle chambre à
 coucher (Louis XV, état
 neuf),

en noyer
massif

2 lits jumeaux, matelas
 bon crin, laine, (damassé)
 table de nuit, 1 grand la-
 vabo-commode, glace, 1
 coiffeuse et 1 superbe ar-
 moire à 2 portes, 2 gla-
 ces (évaluée Fr. 1800.-),
 cédée à fr. 980.-.
R. FESSLER, Avenue
France, 5, Lausanne. Tél.
31781. 11059 L

A LOUER

appartements de 2 et
 3 pièces, tout confort dans
 nouvel immeuble, Vignet-
 taz (Sud). Entrée début
 octobre ou date à conve-
 nir. 14602
 Pour renseignements,
 s'adresser, de 10 à 12 h.,
 au bureau de **MM. Diener**
 & **Colliard, architectes,**
 Criblet, 4.

ON DEMANDE
 dans un café, une
JEUNE FILLE présen-
 tant bien, capable de faire
 une bonne cuisine et pour
 aider au café.
 S'adresser sous chiffres
 P 14596 F, à **Publicitas,**
Fribourg.

haute couture
 demande
une apprentie
 mme annemary bersier
 grand'rue 33.

ON DEMANDE
 une fille sérieuse, recom-
 mandée, sachant bien faire
 la cuisine pour très bonne
 famille catholique (3 per-
 sonnes), à Berne. — Faire
 offres détaillées sous chi-
 ffres **Pc 7387 Y, à Publi-**
casitas, Berne.

Jeune homme sérieux de-
 mande place de
VACHER
 ou évent. domestique
 de campagne. Réfé-
 rences. — S'adresser à
Publicitas, BULLE, sous
P 2950 B.

0.60 0.80

CIVETTE
 la cigarette
 en tabac noir

A VENDRE
Domaine
 de 47 poses

dans la Glâne, d'un seul
 mas. Prix avantageux.
 Hypothèques à reprendre.
 Pour tous renseignements,
 s'adresser à **Me Joseph**
Descloux, notaire, à
Romont. 14545
 Téléphone 17.

Vente de lait

La Société de laiterie fédérée d'Echar-
 lens offre à vendre son lait à partir du
 1^{er} novembre 1934. Apport annuel : environ
 800,000 kg. Par sa situation et ses installations,
 cette acquisition offre de réels avantages à tout
 preneur sérieux. 2905

Prendre connaissance des conditions et déposer
 les soumissions auprès de **M. PUGIN Jules,**
 président, jusqu'à **lundi 17 septembre, à**
18 heures.

Complet
sur mesure
 en mains expertes

Service prompt et soigné.
 Prix très avantageux,
 frs 80.— à frs 200.—

FRIBOURG
RUE DE LAUSANE

Vendredi le 14 septembre
 de 1 1/2 à 5 heures
 nous accepterons à la gare de Fribourg :

Pommes à cidre } marchandise
Poires à cidre jaunes } bien mûre
 Dès ce jour, on chargera tous les ven-
 dredis, jusqu'à la fin de la récolte.

La Cidrerie de Guin

A LOUER

Rue Louis Chollet,
 logement remis à neuf,
 4 pièces, disponible tout
 de suite ou pour date à
 convenir.
 S'adresser à **Publicitas,**
FRIBOURG, sous chiffres
P 14250 F.

17 poses
A VENDRE

dans le district de la
 Glâne. Bon terrain, bâti-
 ment au centre du village,
 à proximité de l'église, de
 l'école et de la laiterie.
 S'adresser à **Publicitas,**
Fribourg.

375 fr.
 (à l'état neuf)
 en noyer massif

1 grand lit 2 pl. avec
 literie soignée, 1 table de
 nuit, 1 lavabo et glace,
 1 commode ou armoire,
 1 table de milieu, 1 tapis
 moquette, 1 divan mo-
 quette, chaises assorties,
 1 table de cuisine, et ta-
 bourets. Emb. exp. fco.
R. Fessler, Avenue
France, 5, Lausanne. Tél.
31781. 11058
 (On peut visiter le di-
 manche sur rendez-vous).

A VENDRE

fûts de 50 à 500 litres.
 Ecrire : **Clovis Ren-**
vey, Fribourg, Mon-
séjour, 1. 14281

Cause de maladie
 à vendre tout de suite

Café-restaurant
 Belle occasion. — Faire
 offres sous P 3117, à
Publicitas, Fribourg.

Grandes pêches !

POISSONS DE MER EXTRA FRAIS
POISSONS DU LAC, pêchés du jour !!
Très bon MARCHÉ ! PROFITEZ !



VENDREDI matin : GRANDE VENTE
 Magasin : Rue du Tir, 15 — Banc aux Cordeliers
 Service à domicile — Expédition par poste et C. F. F.